

À l'heure où les faits de violences sexuelles se révèlent publiquement, notamment au travers des médias, réseaux sociaux et mouvements collectifs, ce livre tente de penser le silence de l'inceste dans ses enjeux affectifs et relationnels et d'approcher les mécanismes complexes en jeu.

Tel un kaléidoscope, les multiples facettes du silence sont à considérer pour en comprendre la dimension protectrice de survie et celle, mortifère, d'abandon et de disparition de soi.

Parler, à titre individuel, relève d'un défi tant pour l'enfant que pour l'adulte en devenir, et d'autres détours sont souvent empruntés pour exprimer le non-dit.

Le silence se propage à tous jusqu'au professionnel pris dans la confusion en présence. Pour qui sera placé en position d'accueil du secret ou d'accompagnement, quelques repères peuvent dès lors s'avérer précieux afin de ne pas répéter ce qui, de la relation incestueuse, peut tendre à se rejouer.

Anne-Françoise Dahin est psychologue, psychanalyste et psychodramatiste.

Elle exerce depuis plus de trente ans, dans un Service d'aide aux justiciables, une clinique du traumatisme auprès de victimes d'infractions pénales.

yapaka.be

Coordination de la prévention
de la maltraitance
Secrétariat général
Fédération Wallonie-Bruxelles
de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



COMME UNE TOMBE - LE SILENCE DE L'INCESTE

ANNE-FRANÇOISE DAHIN

130 yapaka.be

LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

COMME UNE TOMBE LE SILENCE DE L'INCESTE

Anne-Françoise Dahin

yapaka.be

**Comme une tombe
Le silence de l'inceste**

Anne-Françoise Dahin

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directrice de collection : Claire-Anne Sevrin assistée de Diane Huppert ainsi que de Meggy Allo, Laurane Beaudelot, Philippe Dufromont, Audrey Heine et Habiba Mekrom.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'Enseignement, Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, Administration générale des Maisons de Justice, Administration générale du Sport, Administration générale de la Culture et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be

Comité de projets : Mathieu Blairon, Nicole Bruhwylter, Louise Cordemans, Olivier Courtin, Jean-Marie Delcommune, Anne-Marie Dieu, Marleine Dupuis, Ingrid Godeau, Françoise Guillaume, Pascale Gustin, Françoise Hoornaert, Farah Merzguoui, Raphaël Noiset, Jessica Segers, Nathalie Van Cauwenberghe, Françoise Verheyen.

Comité directeur : Frédéric Delcor, Liliane Baudart, Freddy Cabaraux, Annie Devos, Lise-Anne Hanse, Alain Laitat, Raphaël Noiset, Benoit Parmentier.

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.
Février 2022

Le silence	7
Les occurrences du silence	8
Le silence comme emprisonnement	8
Le silence comme protection	9
Le silence comme support de déni	11
Le silence comme défense active	13
Le silence comme possibilité de s'absenter	14
Le silence comme poison	16
Face au silence : la pulsion de vie	18
Les manifestations du corps	19
La dynamique du « hors de »	24
La création	26
Le sens de la répétition	28
Les effets du silence et de la révélation	33
Les réactions des proches	33
Les réactions des professionnels	37
Et la justice ?	52
Une époque quelque peu déboussolée ?	57
Le silence, œuvre d'humanité	59

Dans une chambre d'hôpital, un homme dans le coma est maintenu en vie par un respirateur.

À son chevet, une jeune femme l'observe en silence.

C'est sa fille.

Et, pour la première fois, face à ce père immobile et impuissant, elle s'apprête à parler.

Elle va dire et il devra écouter.

Cette fois, c'est elle qui impose.

Cette scène est tirée des premières images du film *Elle ne pleure pas, elle chante*, inspiré du livre du même titre, qui aborde le thème de la libération du silence de l'inceste.

Laura, qui, sans explication, a déserté depuis longtemps le cercle familial, revient dans la maison de son enfance, où son père, hospitalisé à la suite d'un accident fortuit de la circulation, ne sévit plus.

Et les images du film l'accompagnent dans la tentative de se délivrer du secret, dans sa façon de se battre avec elle-même, avec son partenaire amoureux, avec son frère et, enfin, sa mère, à qui elle finit par révéler ce qui la ronge depuis toujours.

« Ton mari, maman, ton mari... »

Ce livret se penche sur la question du silence de celle, de celui qui a subi l'inceste.

Il part de plusieurs questionnements.

Quel est le sens du silence dans l'inceste pour qui l'a subi, quelle est sa fonction ?

Le silence

Comment un silence se transforme-t-il en secret ?

Quels mécanismes rendent possible le maintien d'un mutisme si pesant, parfois le temps de toute une vie ?

Comment une/un enfant se construit-elle/il avec un tel secret ?

Comment parvient-elle/il tout simplement à vivre ?

Et, parce que cela est si douloureux, faut-il parler ?

Quel impact du silence ou de la révélation sur l'entourage et les professionnels ?

De nos jours où, tout à l'opposé du silence, les faits d'inceste ou d'abus sexuel se répandent à grand bruit dans la sphère publique, notamment à travers les médias et les réseaux sociaux, il s'agit de penser la question dans ses enjeux triviaux et relationnels pour tenter d'approcher les mécanismes en jeu.

C'est que l'inceste – entendu principalement ici comme acte sexuel entre personnes apparentées, de génération ou d'âge significativement différent – induit chez celui ou celle qui le subit un ensemble de conséquences complexes, notamment sur le plan affectif.

Principalement, la confusion et l'ambivalence des sentiments d'attachement, au regard de la dimension d'imposition et de pouvoir du lien de parenté.

Le silence se loge au creux de ces enjeux.

Tenter de les décrypter pas à pas permettrait d'apporter un certain éclairage sur leur complexité, mais également quelques repères à qui se retrouverait en position d'accueil du secret, ainsi que d'accompagnement des personnes qui ont pu en être le gardien, voire, pour un temps, le tombeau.

Un passage par la définition des mots est toujours éclairant pour la problématique à explorer. Ainsi, différents sens sont conférés au mot silence.

Selon le Larousse :

Absence de bruit dans un lieu calme : Travailler dans le silence. Faire silence. Action, fait de se taire, de ne rien dire : Cette déclaration a été accueillie par un silence glacial. Fait de cesser de donner de ses nouvelles, notamment par lettre : S'inquiéter du silence d'un ami. Absence de mention de quelque chose dans un écrit : Le silence de la loi sur ce délit. En musique, interruption plus ou moins longue du son ; signe qui sert à indiquer cette interruption.

Cet ensemble de sens distincts viendrait déjà indiquer certaines dimensions du silence, du côté de la protection par exemple : le calme comme refuge, une manière de s'absenter, de se mettre en retrait, une possibilité d'arrêter. Mais aussi du côté de ce qui peut, ou pas, être reconnu ou mis en évidence, un blanc ou bien encore une façon active de faire entendre quelque chose du fait de se taire. Des expressions du langage courant indiquent, quant à elles, le caractère de contrainte, de pouvoir ou de transgression, lié au silence : *réduire quelqu'un au silence, imposer le silence, la loi du silence, passer quelque chose sous silence, silence complice, silence coupable...*

Au regard de la problématique de l'inceste, ces différentes acceptions semblent toutes à la fois condensées, pouvant donner au silence un caractère foncièrement complexe et paradoxal.

Tentons d'en décliner de manière plus approfondie quelques occurrences.

Les occurrences du silence

Le silence comme emprisonnement

Le silence dans l'inceste est d'abord et avant tout à entendre comme emprisonnement, essentiellement par l'imposition qui y a présidé.

Accompagnant l'acte, les paroles de l'auteur de l'inceste peuvent œuvrer comme de véritables verrous venant sceller l'enfermement. Il suffit par exemple d'évoquer à un enfant un danger, même diffus, comme l'impact destructeur d'une révélation sur un autre parent ou sur la famille tout entière. Laisser entendre que l'enfant, déjà impliqué à son insu dans un acte interdit, à parler, serait responsable d'un malheur, d'une déflagration, c'est ériger la triple confusion de honte, de culpabilité et d'indignité en fondation de la claustration.

Mais ce n'est pas toujours une menace qui verrouille le silence : une parole de complicité, créant le ferment d'une relation affective abusivement privilégiée, un huis clos relationnel dont l'enfant est l'élue/l'élu, s'avère un piège tout aussi redoutable.

Dans d'autres situations encore, c'est un autre adulte à qui l'inceste a été confié qui mure le silence : la passivité, l'absence d'intervention, le déni, voire une seconde injonction explicite à se taire, viennent indiquer à l'enfant la voie à suivre, celle du silence et de l'intériorisation de l'inceste subi.

Un pacte de silence est alors passé entre les protagonistes de l'inceste, auteur, victime et témoin. Ils n'y sont cependant pas engagés au même titre du fait de la dissymétrie des places : l'enfant qui a subi passe ce pacte, à son insu, sans le savoir. Contrairement aux adultes, il ne dispose ni de la maturité, ni de la conscience, ni de la compréhension, pour non seulement pouvoir nommer ce qui se passe, mais également pour percevoir clairement l'inadéquation de la situation et sa portée de fran-

chissement des frontières ; encore moins de la capacité de pouvoir y réagir concrètement. Il reste dans un état de confusion, bien en deçà de toute notion de consentement ou non consentement. Il est donc impliqué à son insu, à son corps défendant.

Par ailleurs, le silence peut s'imposer de lui-même, intériorément, comme mode de survie, du fait de l'immaturation de l'enfant et de sa dépendance à son entourage. L'enfant perçoit confusément que c'est du côté du silence que sera protégé l'équilibre de sa vie actuelle ; et, face aux risques de changement, devant l'inconnu et l'étranger, parler ne peut faire contrepoids.

Le silence comme protection

Le silence comme réaction de survie peut être également l'équivalent d'une tentative de mise à l'abri, tant du soi intérieur que de l'extérieur de soi.

Il est également une défense contre la désillusion quant au parent auteur d'inceste, désillusion à laquelle l'immaturation de l'enfant ne peut encore parer. Il est possible de percevoir la trace de cette défense chez la personne devenue adulte : une raison du silence qui perdure peut renvoyer à la préoccupation parfois très prégnante de ne pas désillusionner l'autre, le proche tout comme le professionnel de l'aide, sur les aspects les plus sombres de la condition humaine, fût-il un soignant. Il s'agit de ne pas « abîmer » l'autre, c'est-à-dire ne pas le précipiter à son tour dans l'abîme.

C'est ce qu'ont montré, dans un tout autre registre, les revenants des camps de concentration en gardant le silence sur leur vécu innommable.

« Frapper ou être frappé est une seule et même souillure », dit la philosophe juive disparue dans les camps d'extermination, Simone Weill. Dans l'après-coup de l'effraction, il importe de ne pas transmettre à autrui la marque sur soi imprimée.

Le silence dans l'inceste est à entendre dans le même sens, comme le voile jeté sur l'effondrement de la

confiance aux trois niveaux : la confiance en l'autre, dans le monde et en soi-même, trois notions essentielles pour évoluer suffisamment sereinement dans l'existence.

Elle est atteinte dans l'inceste aux différents degrés : la confiance en l'autre, le parent incestueux, support de la transgression ; la confiance en l'autre parent censé percevoir, défendre, protéger, expliquer, réconforter. La confiance dans la société dont les lois sont si aisément franchissables par les plus proches. La confiance dans le monde de par le désenchantement quant à la possibilité de pouvoir occuper une place suffisamment protégée.

Mais également la confiance en soi-même : si ni le statut d'enfant ni son être même n'ont pu empêcher qu'un tel passage à l'acte ait pu avoir lieu, c'est la défiance vis-à-vis de soi-même et le doute, voire le mépris, de soi qui peuvent dorénavant œuvrer sourdement.

Une question lancinante taraude souvent les pensées à ce propos : « Pourquoi moi ? » interroge notamment Sophie Chauveau dans *La Fabrique des pervers*.

La difficulté de répondre au « pourquoi », qui met en cause le parent et se heurte à la complexité de la situation, induit souvent le déplacement de l'interrogation sur le « moi » ; comme si c'était essentiellement du côté de la part personnelle qu'apparaîtraient les réponses attendues.

Par ailleurs, avoir été la cible d'une telle transgression et n'avoir pas pu parer l'acte est la marque, voire la preuve, d'une absence de valeur personnelle intrinsèque.

La honte fait là son lit ; la honte de s'être laissé faire, celle de l'avoir mérité, celle d'avoir usurpé la place de l'autre parent, etc. L'ensemble de ces hontes complexes s'accompagne également d'une confusion de culpabilité. Christine Angot, dans son livre *Le Voyage dans l'Est*, énonce à ce propos : « J'ai préféré imaginer que j'avais une part de responsabilité plutôt que de me voir comme qui subit passivement sans rien faire. Je me suis forgé une culpabilité. »

Se revêtir d'une identité de coupable ou de victime peut s'avérer préférable au regard de la perte totale d'identité ressentie à travers la néantisation et l'effroi du vécu d'inceste. Plutôt cela que le rien éprouvé.

Dans le même sens, le corps de l'enfant, d'avoir subi l'inceste, est à la fois trace, preuve et témoin qu'un tel fait déshumanisant ait pu avoir lieu.

Dans un procès, les pièces à conviction d'un crime sont confisquées, retirées du commerce quotidien des objets et archivées à l'abri, sous clé. Ainsi, la personne ayant subi l'inceste vit-elle désormais son corps.

Dès lors, à contresens, garder secrets de tels enjeux est là un moyen paradoxal de se mettre partiellement à l'abri, de tenir éloignées, dissimulées, ces blessures personnelles profondes. Le silence, tout aussi paradoxalement, procure la parade de pouvoir encore habiter désespérément encore ce corps, pourtant ressenti comme déjà désapproprié.

Le silence comme support de déni

Ce qui est tu n'existe pas. Cet adage fait entrevoir la portée de la parole dans le registre humain : la parole façonne pour une part notre rapport au monde, aux autres, à la réalité ; le langage peut prescrire ce qui est et ce qui n'est pas, porter à l'existence ou laisser dans le néant. Ne pas dire peut ainsi devenir le corollaire du déni d'existence ; tout un chacun en aura fait l'expérience, fût-ce pour des faits minimes, une bêtise, un larcin, etc.

Mais, dans les vécus d'inceste, il s'agit d'une protection de survie dont le but est de donner le change, tant à autrui qu'à soi-même. Cela peut aller jusqu'à considérer ce silence comme confortable : à travers lui, c'est une façon de « ne pas faire d'histoire », c'est-à-dire ne pas faire de vague, ne pas créer de problèmes. Mais l'effet concomitant est que l'événement ne s'historicise pas, ne s'inscrit pas dans le déroulé de l'histoire et, du coup, fonctionne comme un trou noir, en attirant à lui toute autre forme d'historisation.

Il n'y a plus d'histoire. Plus de temporalité.

Le silence comme déni d'existence est aussi une façon efficace de tenir éloignés la peur, la terreur et l'effroi de l'anéantissement, toujours vivaces intérieurement.

Par ailleurs, se taire relève également du statut de l'enfant qui, en raison de son immaturité le maintenant en deçà de la sexualité adulte, ne dispose pas de mots pour le dire ni ne peut s'en faire une représentation adéquate.

Mais, plus fondamentalement encore, « il n'y a pas de mots », est ce que ressent encore la personne devenue adulte.

C'est que l'inceste, renvoyant à l'interdit fondamental structurant, s'éprouve comme essentiellement « hors de » : hors loi, hors entendement, hors symbolique, hors nomination. Il est même d'usage courant de nommer « tabou » l'interdit de l'inceste, indiquant par là à la fois le caractère sacré de la prohibition, tout comme ce autour de quoi le silence doit être fait.

Dans le même sens, il est intéressant de relever qu'en Belgique aujourd'hui la loi ne porte pas l'inceste comme tel au rang d'infraction pénale. Le viol sur mineur est retenu avec la circonstance aggravante d'un lien de parenté ou d'autorité, mais, une fois la majorité atteinte, à l'âge adulte, l'inceste n'est pas interdit pénalement. La raison invoquée jusqu'ici est que l'interdit symbolique est tellement prégnant qu'il est censé se suffire à lui-même.¹

L'inceste, une fois révélé, reste dès lors très difficile à se représenter pour tout un chacun. Tout pousse à incarner cet « hors de » : ce qui est interdit ne peut arriver, ne peut exister. Celui ou celle qui, pourtant, l'a vécu, – le dé-muni –, se sent dès lors éminemment étranger aux autres – restés pré-munis –, et extérieur au monde structuré symboliquement.

Il s'agit là d'éprouvés de désappartenance : se ressentir comme mis au ban de la communauté humaine, au sens

1. Un projet de réforme du droit pénal sexuel est en cours d'examen auprès de la commission de la Justice. La question de la protection de la jeunesse y est revue, de même que celle de l'introduction de la notion du consentement et de l'infraction d'inceste en tant que telle.

de l'incapacité de désormais « faire partie de », « participer à » ou « participer de » l'humain, lui-même. Or l'être humain, empêché de participer à ce qui l'entoure, risque de s'éteindre, de s'étioler intérieurement, de mourir à petit feu.

Le silence comme défense active

Paradoxalement encore, le silence peut constituer une façon de sauver une part de soi, et ce, de manière davantage active que subie. Au regard de ce qui, autrefois, a pu échapper de toute part, le refus de parler constitue désormais ce sur quoi la personne peut avoir prise, mainmise, pouvoir de décision.

Le silence devient le meilleur allié : celui qui est à sa propre portée, l'objet de sa propre maîtrise, celui qui ne trahira jamais, qui apporte réassurance personnelle et réconfort de certitude.

Dans le livre *La Familia grande*, c'est la sœur jumelle qui décide de révéler. Son frère qui, lui, a subi, dit : « [...] c'est quand même pas compliqué : je ne veux pas en parler. C'est le moyen que j'ai trouvé pour construire ma vie. Mon énergie, je la mets dans autre chose... j'ai besoin de me tirer, de m'intéresser à mon travail, à mes enfants, j'ai besoin d'avancer, pas de stagner dans la morosité » (chap. 24).

Si le refus de parler se veut le signe d'une liberté actuelle possible là où l'emprisonnement dominait, c'est également une sauvegarde ou une défense de soi au sens de la dignité.

La dignité est une dimension centrale de l'existence, mais, tout comme la santé qui semble aller de soi quand tout va bien, sa valeur ne se révèle réellement à la conscience que lorsqu'elle est atteinte, mise à mal, voire perdue. Le sentiment d'indignité qui gît au cœur des vécus d'inceste est soumis lui aussi à confusion. C'est celui/celle qui a subi qui porte généralement en lui ce ressenti, jusqu'à s'éprouver paradoxalement doublement indigne s'il en venait à « trahir » le secret.

C'est là où le renversement peut s'opérer : ne pas parler revient à tenter de prendre de la hauteur, à se placer en surplomb du nœud qui semble indémêlable de la honte, de la culpabilité, de la dévalorisation de soi et de l'indignité. C'est aller dans le sens d'une tentative d'obtention de soi qui contre par avance les effets d'identification et de projection, inévitablement induits par la révélation : dire convoquerait la victime, le suspect, le coupable, le pauvre, le monstre, etc. Tout comme son lot d'affects, la pitié, compassion, rage, fascination, le dégoût, etc.

Ne pas parler, c'est à l'inverse ne pas se laisser « abaisser » à cela, c'est se mettre hors de portée de l'autre, de son regard potentiellement avilissant, tout comme se tenir hors de portée de la terreur restée intacte d'un jugement de culpabilité et de responsabilité.

Le silence comme possibilité de s'absenter

Le silence permet de dissimuler.

En créant un espace intérieur de sécurité, une grotte, une caverne, un terrier de repli, il procure un moyen de se mettre à l'abri. Il sauve par là une part de soi qu'il substitue à l'emprise de l'extérieur envahissant, façon de se donner une parade à l'impuissance vis-à-vis de l'empiétement constant de l'espace personnel. Mais, *de facto*, en permettant ainsi de répondre aux abonnés absents, de disparaître de la toile, de se fondre dans le décor, le silence va induire la construction d'une personnalité dite du semblant et de l'image.

« J'ai appris à imiter, à imiter très bien, les autres enfants, les comportements, les gestes, les phrases, les sourires... »

Le silence fait régner la modalité de la comédie de l'existence. En convoquant le rôle à tenir et le personnage à mettre en avant, il préside au vécu d'une enfance feinte.

Goolrick : « Une femme m'a dit un jour que j'étais le seul enfant de sa connaissance à toujours détourner la

conversation de lui... je ne voulais pas avoir à parler de moi. Parce que je n'avais pas de personnalité propre dont j'aurais pu parler, parce que je ne voulais pas que l'on me pose des questions, par peur que n'importe quelle question mène à La question, et que la réponse soit oui, que tout soit détruit et que les choses terribles commencent à arriver » (p. 214).

Betty Mannechez, dans son livre-témoignage *Ce n'était pas de l'amour*, dit également : « L'inceste est un tabou social, mais c'est d'abord une prison imposée aux enfants. On apprend à ne pas parler à l'extérieur. À ne rien dire de nous ni de nos émotions, et donc, en définitive à ne pas être nous-même[s] » (p. 12).

L'énergie va être mobilisée quotidiennement par la nécessité d'animer son personnage, de piloter son avatar, principalement par recopiage, et de défendre sa cachette secrète.

Est dès lors laissée à l'abandon la construction d'une personnalité propre. L'enfant se perd, erre dans l'existence. Il ne sait pas qui il est. Être, d'ailleurs, est, pour lui, source de danger, puisque l'obtention de soi laisse surtout entrevoir la possibilité, déjà éprouvée, de dépossession et de destitution.

Par ailleurs, un sentiment d'imposture coupable le saisit. Betty Mannechez utilise le terme « tricher » pour dire ce porte-à-faux : « Je trichais à l'extérieur pour laisser croire que je vivais dans le meilleur des foyers qui soit, et à la maison, je trichais pour avoir l'air la plus innocente possible » (p. 33).

Robert Goolrick, dans son livre autobiographique, va dans le même sens : « J'ai fait semblant d'être un enfant. Je savais que je jouais la comédie, que je n'étais pas la personne que je montrais. Je bâtissais sans malice une fiction, afin de pouvoir apparaître tel que les autres enfants. [...] j'étais un tricheur, une contrefaçon ».

L'énergie mentale par là mobilisée n'est plus disponible pour les apprentissages à honorer par ailleurs, notamment scolaires. Il n'est pas rare que les difficultés se

révèlent davantage dans les matières qui font appel à la logique, tant ce qui est vécu par ailleurs relève de l'illogique. Un tel fonctionnement, « comme si tout allait bien », peut perdurer jusqu'à l'âge adulte, mais est fragile et peut être ébranlé à tout moment. Notamment face aux nouvelles confrontations à un autre qui s'efforce d'apparaître tout-puissant, un conjoint, un patron, un enfant tyran à qui l'on ne parvient pas à mettre des limites, un propriétaire, etc.

Le silence comme poison

Et le silence est tout autant ce poison insidieux qui dévore, ronge de l'intérieur, épuise, étouffe, tue à petit feu.

C'est que si, d'un côté, se taire peut avoir valeur de défense et de protection au sens de la survie, de l'autre, ne pas parler procède par néantisation, négation, abandon de soi. La personnalité est clivée en deux : d'un côté, un sentiment d'être laissé pour compte à l'intérieur de soi doit faire face à la nécessité de faire comme si de rien n'était, extérieurement. À tout instant, une énergie considérable doit être déployée à travers la vigilance requise : il s'agit de ne pas trahir, dévoiler, laisser échapper, tout autant que de donner le change d'une apparente normalité. Beaucoup d'expressions sont reprises dans les paroles des personnes pour évoquer l'épuisement qui en découle : *en faire deux fois plus, courir deux fois plus vite, nager à contre-courant, brûler la chandelle par les deux bouts...*

Par ailleurs, un hiatus s'installe entre un ressenti intérieur d'arrêt radical de l'existence et l'exigence de poursuivre « normalement » le cours de la vie. C'est bien une particularité humaine que celle d'être objectivement en vie et pourtant de ne pas se sentir vivant intérieurement.

Les expressions évoquées pour dire ce ressenti de dévitalisation subjective sont nombreuses : *n'être que l'ombre de soi-même, déambuler dans l'existence comme un fantôme, fonctionner machinalement comme un robot, métro-boulot-dodo, mort-vivant ou zombie, etc.*

Ce ressenti éprouvant peut être présent dans diverses affectations psychiques humaines, tout comme peut se vivre à différents moments de l'existence.

Mais il est trivial dans les vécus d'inceste en ce qu'il renvoie à l'enfance dite mortifiée. Ce terme de « mortification » est à entendre aux différents sens qui en font la définition : décomposition, altération, gangrène, mais aussi meurtrir, infliger une souffrance dans un esprit de pénitence, tout autant que d'atteinte à l'amour propre, d'humiliation.

« [...] des choses qui apportent la mort » (p. 204), dit Robert Goolrick.

Le côtoiement de la mort intérieure est en effet constant du fait du clivage et de la fêlure interne qui ne cessent de s'agrandir au fil du temps.

« Au début, je ressentis une peur panique de mourir. Puis je découvris que je n'attendais que cela, la fin de tout, pour m'empêcher de répandre les toxines de l'infection qui coulait dans mes veines. [...] J'avais treize ans, et je ne pensais qu'à la mort » (Goolrick, p. 217).

Comme dans le cinéma, la littérature est parfois davantage à même de nous introduire au cœur des enjeux humains qui nous semblent difficilement appréhendables comme tels.

Ainsi, dans le roman *My absolute darling*, la proximité de l'inceste et de la mort y est tout particulièrement représentée : c'est bien un combat à mort, dans une ambiance de thriller difficilement soutenable, qu'engage le père contre sa propre fille lorsqu'elle parvient à s'arracher à son emprise incestueuse.

Face au silence : la pulsion de vie

Si le silence s'impose comme réaction de survie aux différentes occurrences envisagées, il ne va cependant pas occuper l'intégralité de l'espace psychique des personnes qui ont subi l'inceste.

Ce serait en effet sans compter sur l'existence d'une force vitale, interne, qui va œuvrer en sens contraire pour tenter de signifier, inlassablement, ce qui ne peut être révélé. Il s'agit d'une énergie constitutive qui est présente en chacun tant qu'il y a de la vie somatique ; une sorte de poussée vitale constante, aux frontières du somatique et du psychique, partiellement inconsciente qui se met au service de la personne humaine dans le but de lui assurer son existence, de la maintenir, de la défendre et de la déployer inlassablement.

Dès lors que l'accès à la parole est barré, d'autres voies d'expression au service de cette pulsion de vie vont tenter de se frayer un chemin. Ces manières de signifier avancent cependant de manière masquée : incarnant, d'un côté, un ou plusieurs aspects de la situation d'inceste, elles vont s'efforcer, de l'autre, de brouiller les pistes, d'induire en erreur, de leurrer tant l'entourage et le social que la personne concernée, elle-même. Ces signaux brouillés, ces appels codés sont, pour la personne ayant subi l'inceste, autant de tentatives d'attirer l'attention, y compris de soi-même, sur la part laissée pour compte afin de la faire revenir à l'existence ; autant de cris muets chargés d'espoir – tout autant que de terreur et de refus – d'être enfin entendue, reconnue, dévoilée, accueillie et hébergée.

En voici quelques exemples.

Les manifestations du corps

Sur le plan médical, le symptôme est le signe d'une maladie sous-jacente.

Au sens symbolique, l'usage de l'expression « symptomatique » dans le langage courant signifie l'indice, la marque, la manifestation de quelque chose qui se joue à l'arrière-plan. Dans les descriptions des conséquences de l'inceste, un grand nombre de troubles somatiques sont généralement cités : maladies de la peau, troubles alimentaires, céphalées, maladies auto-immunes, etc. Si l'apparition de ces troubles somatiques s'avère le plus souvent d'origine multifactorielle, certains symptômes peuvent être envisagés pour une part, comme des manières de figurer, par-delà le silence, le secret enfoui. Cela peut aller d'un simple geste furtif et imperceptible qui se répète sur le corps, jusqu'à de véritables tableaux vivants, figurant et incarnant à la fois tous les rôles de la situation d'inceste, ainsi que ses tenants et aboutissants.

Le corps peut, de la sorte, tout entier se muer en œuvre de parole silencieuse ; pas tant à travers les symptômes comme tels, sur leur versant purement somatique, médical, mais bien davantage à travers les mots que la personne va user à leurs propos. Ces mots, à s'y intéresser et les entendre dans leur portée essentiellement singulière, peuvent laisser émerger un univers de signification qui ouvre des voies pour dire. Et ce, parfois, en écho à des expressions du langage courant.

Bien sûr, cette fonction du langage et de la parole est présente dans toute autre forme de difficulté, tout comme dans la vie courante d'ailleurs, mais dans les situations particulières d'inceste où le secret œuvre en arrière-fond, sourdement, c'est une véritable dramatique aux enjeux poignants qui peut ainsi être exposée de manière voilée.

En voici quelques exemples.

Pour évoquer une maladie invalidante de peau qui exige – et en même temps résiste – à de lourds traitements, c'est le mot « tache » qui est évoqué. En écho, s'ensuit une

série de résonances sur des enjeux existentiels tout aussi problématiques et résistants, comme le ressenti de « faire tache » dans la société, du fait d'avoir été profondément « entaché/e » autrefois, c'est-à-dire de ne ressentir n'y avoir ni sa place ni droit de cité ; ce qui se traduit concrètement par de grandes difficultés d'inscription à portée symbolique, comme l'obtention d'un diplôme, d'un travail, d'un statut administratif officiel, par exemple...

Mais aussi, l'impression de « faire tache » parmi les autres, dans les rapports sociaux, du fait d'avoir été marqué/e au fer rouge, et d'en porter la marque sur le front ; ce qui conduit, à travers la honte persistante, à une grande solitude, à l'isolement et au repli sur soi... Tout comme la sensation envahissante du risque constant que tout cela fasse « *tache d'huile* », soit du risque constant de contaminer les autres du mal infecté intérieurement.

Goolrick dit à ce sujet : « c'était un poison qui réussirait à se faufiler, à travers moi, jusque dans le corps, dans le sang de tout autre être vivant » (p. 217).

Mais aussi...

Des grattages compulsifs à l'abord de certains sujets miment la nécessité de prêter attention à ce qui se dissimule en dessous, invitent à y aller voir, par-delà.

Des croûtes constamment arrachées évoquent une plaie béante qui ne peut se refermer et l'absence de barrière efficace quant aux atteintes extérieures.

Du sang qui coule procure un apaisement de tension par la possibilité de « laisser couler » ou la possibilité de « ne plus avoir cela dans le sang », comme l'indication que cela « vient ou tient du sang ».

Des démangeaisons font penser à l'expression « ça me démange de le dire », ou les cicatrices qui laissent des marques indélébiles sur le corps, évoquent celles laissées dans l'histoire et le vécu psychique.

La trichotillomanie – la compulsion à s'arracher les cheveux jusqu'à s'en faire des trous sur le cuir chevelu – trouve son écho dans l'expression « c'était à s'arracher

les cheveux » pour dire l'impuissance d'autrefois, ou dans le sentiment invalidant de se ressentir constamment mis à nu dans l'ensemble des dimensions de l'existence ou bien encore dans l'expression « tiré par les cheveux » pour tenter de signifier le caractère impensable, invraisemblable de tels passages à l'acte.

Dans les troubles de la sphère alimentaire, les métaphores sont également nombreuses : quelque chose qui reste sur l'estomac, une boule dans le ventre, un nœud, « ça ne passe pas »... Ou, à l'inverse, l'envie constante de vomir, les nausées... autant de manières de figurer le rapport entre un dedans qui reste colonisé par un corps étranger, incorporé, enfoui à l'intérieur, et un dehors symbolisé par tout ce qui tente de sortir, d'être expulsé...

La sensation de n'avoir pu faire le poids dans de tels passages à l'acte est évoquée à propos d'épisodes anorexiques, ou son contraire, la tentative de peser pour quelque chose, de faire pencher la balance – signe de justice – de son côté, dans les boulimies.

Faire le plein d'aliments particulièrement consistants renvoie à la tentative d'implémenter une consistance intérieure face à la menace constante de dislocation ou d'effondrement de soi.

De même, tous les jeux de mots autour du « rien » dans les anorexies, « il ne s'est rien passé, ce n'est rien, n'être que trois fois rien, des petits riens... », sont associés aux tentatives de disparaître, de s'absenter, de faire en sorte de n'être pas là, soit de « n'être plus rien » comme réaction de survie d'autrefois, comme celle nommée communément « la sortie du corps ».

« Comme personne décidément n'entend rien, je continue de m'empiffrer. Je mange, je vomis, dans un cycle sans fin » (*La Retenue*, p. 123).

La bouche, empêchée de parole – motus et bouche cousue –, est une zone qui par ailleurs peut s'avérer paradoxalement très investie sur le plan pulsionnel : outre l'anorexie et la boulimie, le tabagisme, les toxicomanies diverses, l'alcoolisation, etc.

L'automutilation est également un symptôme évoqué à propos de l'inceste ; elle peut prendre des formes en apparence bénigne jusqu'à des atteintes corporelles sévères.

Dans *Féroces*, Goolrick décrit dans le détail l'épisode d'automutilation qui précède son entrée à l'hôpital psychiatrique. Il illustre le vacillement incessant entre le plaisir qu'une telle pratique se fasse à l'insu de tous et le désir/besoin d'être découvert pour être aidé. Ainsi, il se taillade un bras et puis l'autre, d'abord doucement, puis de plus en plus fortement et de plus en plus souvent, jusqu'à ce qu'il ne puisse plus s'arrêter.

Il recouvre ses bras de son costume pour aller travailler ; bien que des gouttes de sang perlent sur ses vêtements, personne ne semble le remarquer, ni une amie, ni un collègue, ni un médecin, ni dans l'avion lorsqu'il voyage. Ceux qui le remarquent néanmoins ne lui adressent rien : la femme de son ami lorsque les bandages sont tombés sous son nez, le psychiatre à qui il se confie pourtant, comme « aucun membre de ma famille ne m'a demandé pourquoi j'étais passé par l'asile » (p. 142).

Lorsqu'un refuge bienveillant peut accueillir une parole à ce sujet, les zones du corps investies pour la mutilation peuvent faire écho aux dramatiques existentielles en jeu. Telle personne qui s'agrafe certaines parties du corps en vient à évoquer la difficulté que quelque chose d'elle puisse tenir, par exemple, une virilité qui se dérobe constamment ou une féminité mise à mal ; telle autre qui s'en veut d'être au monde se scarifie le ventre, telle autre encore qui, jusqu'ici n'a rien dit, ne cesse de « percer des abcès »...

L'autohumiliation, comme manière de figurer l'indignité, peut prendre, quant à elle, différentes formes corporelles : prêter le corps comme pur objet à un autre, dans la sexualité, par exemple, dans des manifestations dégradantes et rabaissantes. Mais, également, les énu-résies, les encoprésies, les négligences corporelles, l'absence de soins, tout comme les pratiques d'avilissement dans des formes pouvant prendre une allure sado-masochique.

L'hypersexualisation peut venir prendre une place importante dans l'existence, jusqu'à l'addiction : l'excitation corporelle constante, la contrainte à la masturbation, la multiplication des expériences sexuelles brutales, anonymes, désaffectisées... L'ensemble se vivant comme contrainte extérieure à entendre au sens de la manie, c'est-à-dire une incapacité de s'arrêter ou de pouvoir se soustraire à quelque chose d'étranger qui s'impose à soi.

Il n'est pas rare que d'autres violences sexuelles se reproduisent. Un viol à l'âge adulte peut cacher un inceste ou un abus sexuel dans l'enfance.

Des hallucinations ou des dissociations viennent perturber la vie au quotidien. Tout ce qui relève du sensoriel peut faire œuvre d'intrusion en faisant rejaillir ce qui a été enfoui : une image, un mot, une odeur, un lieu, un son, un geste provoque une sensation de « remontée » effractante de souvenirs qui se substituent alors à la réalité et peut conduire à des comportements qui paraissent insensés aux autres, tout comme aux yeux de la personne elle-même. L'espace-temps bascule et la personne se retrouve plongée au cœur des scènes d'autrefois, enfouies.

Goolrick évoque en ce sens une hallucination récurrente plus actuelle en lien avec l'automutilation : « je voyais deux doigts, le pouce et l'index de ma propre main, tendre la peau. Je voyais la lame du rasoir trancher, et le sang jaillir et s'écouler. Ce n'est que des années plus tard que je compris qu'il y avait trois mains impliquées dans cette hallucination. Un bras à taillader, une main pour tendre et une autre pour tenir la lame. Et il m'a fallu toutes ces années pour comprendre à qui appartenait cette troisième main » (p. 133), soit le fantôme du père incestueux.

Enfin, le suicide, comme manière ultime de porter atteinte au corps propre, peut occuper une grande part des pensées récurrentes des personnes ayant vécu l'inceste, tout comme faire l'objet de tentatives concrètes, parfois multiples, jusqu'au suicide abouti, dans certaines situations. S'intéresser aux moyens envisagés autour

desquels tournent les pensées suicidaires, ainsi qu'à la manière dont la personne peut en parler, peut s'avérer non seulement en soi éloquent, mais surtout salvateur. Les formes de passages à l'acte suicidaire « spectaculaires », imaginées comme se réalisant au vu et au su d'un grand nombre de témoins, viennent incarner l'envers même de ce qui est resté caché jusque-là. Par le lieu, la manière, la temporalité, d'autres scénarios de suicides se construisent comme un message dont seul le destinataire, le parent incestueux, ne pourra ignorer le contenu. D'autres pensées suicidaires encore incarnent, quant à elles, par retournement contre soi, ce qui serait souhaité pour l'auteur de l'inceste lui-même : « qu'il aille se faire pendre ».

La dynamique du « hors de »

L'ensemble de ces manifestations s'empare du corps pour tenter de représenter ce qui ne peut être dit.

Mais ce n'est pas la seule voie possible d'expression par défaut. Dans les situations où le secret est resté prégnant, la dimension du « hors de » peut se trouver être également remise en jeu pour venir figurer les différents niveaux d'extériorité éprouvés lors de l'inceste : l'extériorité de la loi, du symbolique, du corps.

L'on pense d'emblée au scénario – devenu stéréotype – selon lequel les personnes qui ont subi des abus sexuels dans l'enfance auraient tendance, une fois devenues adultes, à transgresser sur le même mode, en devenant des abuseurs à leur tour.

La clinique dans les situations d'inceste montre cependant davantage de répétitions de transgression sous forme autoplastique : de même que les symptômes s'attaquent au corps propre par retournement contre soi, de même les comportements transgressifs de l'ordre de la répétition ne provoquent souvent pas d'autres préjudiciés que la personne elle-même. Par exemple, se mettre en défaut d'obligations de paiement, ne pas honorer ses impôts ou un contrat, un crédit, un loyer, un ticket de transport...

De même, les façons de demeurer en deçà de toute forme d'inscription symbolique qui introduit à une place dans l'ordre social auraient cette même finalité : par exemple, ne pas se mettre en règle sur le plan administratif, notamment concernant les documents d'identité ; à la veille d'accéder au diplôme, ne pas rendre un travail de fin d'études ; disparaître sans explications là où l'on est attendu, etc.

Ou, à l'inverse, espérer que l'obtention d'une reconnaissance symbolique puisse venir apporter cette légitimité qui sans cesse se dérobe : entamer des démarches pour changer de patronyme, cumuler les diplômes ou autres certifications, etc.

Le « hors de » peut également se manifester par la nécessité d'avoir toujours une part d'existence à cacher à autrui, même et peut-être avant tout aux plus proches ; des détails anodins du quotidien qui se doivent d'être savamment dissimulés, comme des aspects plus importants de l'existence qu'il s'agit de dérober au regard et au savoir de l'autre. Cette nécessité impérieuse qui s'impose induit un sentiment constant d'imposture, tout comme la sensation de se perdre soi-même entre deux mondes parallèles et ne plus savoir quelle réalité, quelle vérité l'emporte sur l'autre.

Enfin, des réussites sont sabotées par des actions en sens contraire qui ruinent les avancées obtenues : perdre au jeu l'argent acquis, tromper la (le) partenaire que l'on aime et faire en sorte qu'il (elle) l'apprenne, se dérober à une maternité ou paternité pourtant tant espérée, s'alcooliser jusqu'à l'incapacité, etc., autant de manières de se mettre « hors-jeu ».

L'ensemble subi donne le ressenti de ne pas être aux commandes de sa propre existence ; d'être, au contraire, comme téléguidé par une autre puissance que soi, en soi, et ce, dans le sens de venir constamment ruiner tant les désirs que les possibilités de réalisation de soi.

La création

Les voies d'expression, là où la parole est empêchée, peuvent également emprunter celle de la création. Bien entendu, ce peut être potentiellement le cas pour toute œuvre d'art, pour toute forme artistique, mais également pour tout un chacun qui, à un moment dans le déroulé de sa vie, va laisser libre cours à sa créativité.

Mais, pour certaines personnes ayant vécu l'inceste, le recours à la création relève d'une nécessité impérieuse de survie.

Étymologiquement, le mot créer renvoie à différentes actions de l'ordre de l'engendrement : donner existence à quelque chose en le tirant du néant, établir et fonder ce qui n'existait pas auparavant, mettre au monde, faire naître, donner vie, instituer, nommer... En ce sens, il est l'antonyme des verbes tels que : abolir, abroger, annihiler, anéantir, consumer, démolir, détruire...

L'on perçoit déjà la portée de ce qui peut être en jeu dans l'œuvre de création dans ces problématiques.

Ainsi, le film *Les Chatouilles* et, avant lui, la pièce de théâtre *Les Chatouilles ou la danse de la colère* sont l'œuvre qu'Andrea Bescond a créée à partir de sa propre histoire.

« Le choix de cette histoire s'est imposé à moi comme une survie, comme l'envie de dire haut et fort ce que beaucoup ne veulent pas entendre, rejettent en bloc », dit-elle à propos de sa création. On y suit la vie d'Odette, fillette abusée à l'âge de 8 ans par un adulte, ami des parents et proche de la famille. Reconnu comme acte relevant de la pédophilie, cet abus pourrait également être qualifié d'incestueux, étant le fait du parrain d'Odette, soit la personne choisie par les parents pour les seconder symboliquement et construire avec leur enfant une relation privilégiée de confiance.

Une danse, dite de la colère, vient rythmer les différents moments de l'histoire d'Odette. « Quand la vie fait taire les mots, naissent les paroles du corps », dit la réalisatrice à son propos. Cette danse saccadée en son

commencement évoque une machine, un robot, voire une poupée désarticulée ou articulée par un autre. La danseuse aux yeux fermés, comme absente, se recroqueville progressivement sur elle-même. Ensuite, de manière très violente, le corps se laisse tomber par terre, se redresse, tombe à nouveau, tel un amas de chiffons ou de chairs éparées et inanimées... le corps finit par être pris de vifs tremblements incontrôlés. « Mon personnage, Odette, fait partie de ceux qui se battent, de ceux qui taisent une violente déchirure, qui l'occultent même et qui la reçoivent en pleine figure quand elle leur revient comme un tsunami, elle fait partie de ceux dont l'enfance a été brisée par une main adulte dans la culotte en coton, elle subit, elle se tait puis occulte pour enfin se souvenir, rejeter puis dénoncer. »

Dans le registre de l'écriture, l'auteure de *La Retenue*, Corinne Grandemange, quant à elle, écrit depuis plus de trente ans de la poésie et a entrepris par ailleurs des études de théâtre. Dans son livre, elle dit d'elle-même, lorsqu'elle était enfant :

« Je passe des heures à dessiner. Les mots ne sont pas encore arrivés jusqu'à moi. Quand il vient me chercher, mon oncle me demande comment je fais pour avoir autant d'idées au bout de ma plume d'encre. À l'encre de mes maux, je pense » (p. 115).

Dans le même sens est souvent évoquée l'impérieuse nécessité d'avoir toujours quelque chose à portée de main pour créer : un instrument pour un morceau de musique, un crayon pour un dessin, un carnet pour y coucher des notes... « C'est quelque chose de vital, plus important même que de boire ou manger... »

Dans une visée de survie, tout peut faire office de création. Mais la création, comme survivance à l'œuvre, ne s'exprime pas seulement à travers ce qui peut trouver à s'objectiver de façon artistique. Elle peut également être vécue intérieurement, sur un mode essentiellement personnel.

Ainsi, dans l'enfance, un monde imaginaire bienveillant dans lequel il est possible de se réfugier vient se subs-

tituer à ce qui se vit de plus terrifiant dans la réalité ; ce monde peut venir accompagner le développement de l'enfant et s'enrichir de personnages, de détails, se complexifier durant de longues années.

Il peut également parfois prendre davantage d'importance et de consistance que la réalité elle-même. « Il – ou elle – a toujours l'air absent-e, comme si elle était ailleurs... », dit-on souvent de l'enfant, sans pourtant réaliser la portée de ce qui se joue d'essentiel pour lui.

De même, des rêves peuvent permettre de s'évader d'une réalité terrifiante ; ici, une histoire de princesse ou de fée ; là, un Robin des Bois ou un sauveur tout-puissant...

Alors qu'à l'inverse, des cauchemars viennent réintroduire des éléments épars de ce qui est tu et subi en secret. Un monstre terrifiant, une ombre qui poursuit, une menace diffuse...

Ces productions oniriques, véritables tableaux vivants constitués d'images, de sensations, de paroles, de mouvements, de morceaux de souvenirs, sont à considérer comme ce qu'il y a de plus inventif chez l'être humain, tout en relevant de ce qu'il a de plus intime et de singulier, tout autant qu'énigmatique.

Le sens de la répétition

Nombre de ces symptômes, manifestations, créations peuvent être entendus comme des façons de représenter à nouveau ce qui est resté tu, insu, non reconnu et incompris. Re-présenter est à entendre au sens premier : « ramener au présent ».

D'une manière générale, ce qui n'a pu être énoncé dans le passé, ce qui est resté inintelligible, ce qui était autrefois pressenti comme profondément injuste et inadéquat, cela tend à se réactualiser au présent dans la récurrence de ce qui auparavant était en jeu. Il s'agit véritablement de re-jouer ces questions, comme les enfants le font spontanément dans leurs jeux, c'est-à-dire de remettre

en scène les éléments d'une dramatique ancienne.

La répétition est constamment à l'œuvre chez tout un chacun ; elle peut même constituer l'un des moteurs de la quête d'un mieux-être, d'une réalisation d'un idéal, ou d'une réparation de ce qui autrefois a structurellement fait défaut.

Mais, dans le cas de l'inceste, cela implique d'éprouver à nouveau, fût-ce métaphoriquement, ce qui fut vécu autrefois, de se reconfronter aux tourments et souffrances déjà endurés. Un tel mécanisme de répétition n'est dès lors pas sans interpeller, interroger, rendre perplexe, voire paraître insensé. Il renvoie pourtant à une nécessité de survie au regard de la vitalité d'un silence toujours agissant, et peut recouvrir une pluralité de significations. La répétition peut tout d'abord constituer une tentative d'inscription : que cela puisse avoir lieu.

Relégué jusque-là dans le néant du silence et du triple déni – dénis d'existence, de gravité et de transgression –, le vécu d'inceste cherche en premier lieu à trouver un espace d'inscription. Comme une signature apposée dans un registre devient la marque et le symbole d'un événement d'importance, la première visée de la répétition est de tenter d'apposer une écriture autre que dans ou sur le corps. L'étymologie du terme inscription indique déjà quelques significations pertinentes : inscrire signifie enregistrer, recenser, commémorer, graver, conserver la mémoire, inclure...

Dans le cas de l'inceste, il s'agit d'autant de tentatives d'extériorisation de ce qui, jusqu'ici, est resté incorporé.

Cette inscription hors du corps peut, en outre, faire advenir les mots qui auraient dû être prononcés par un tiers pour apporter intelligibilité et reconnaissance aux faits d'inceste, afin de pouvoir pallier l'enfermement dans le silence.

Avec la répétition, les mots absents peuvent enfin être prononcés, introduits dans la chaîne partageable du discours et mis en circulation de manière interactive. « Tache », « blessure inguérissable », « de mon sang »,

« hors la loi », etc. L'espoir inconscient est que ces mots puissent être entendus, accueillis pour ce qu'ils sont au présent, mais également reliés aux éprouvés d'autrefois.

Ensuite, recréer la scène, ne fût-ce que métaphoriquement, peut être motivé par l'attente que quelque chose puisse se réinterpréter autrement, essentiellement dans le sens de la survenue d'une issue favorable, telle l'intervention d'un tiers secourable extérieur par exemple. Il s'agit par là de la tentative de faire advenir à l'existence la part de soi délaissée, par la reconnaissance par autre que soi de ce qui fut vécu.

La mise en évidence des préfixes « re-co-naissance » illustre en soi de ce qui peut être en jeu.

La répétition incarne également la tentative de maîtrise là où, autrefois, régnaient l'impuissance, l'impréparation et la surprise. Plutôt que de subir de l'extérieur et sans avertissement, il s'agit cette fois de pouvoir soi-même orchestrer les tenants et les aboutissants de la situation. Ce peut être le cas de la dramatique du secret redoublé et de l'automutilation.

Un secret choisi, induit par soi-même et maîtrisé, se substitue à un autre. Goolrick dit à propos du secret de l'automutilation : « ma joie la plus profonde consistait à vivre dans le secret » (p. 138). Un secret identifié et circonscrit prend le pas sur un autre, flou et indicible.

Tout comme une douleur ou une blessure actuelle, autoprovocquée, objectivée et circonscrite, vient en lieu et place d'une souffrance constante et diffuse, imposée autrefois.

Les idées suicidaires récurrentes peuvent parfois être lues en ce sens, comme l'expression d'une liberté ultime là où aucune échappatoire n'existe, tout comme la possibilité d'une puissance ultime là où régnait, auparavant, ou encore actuellement, son contraire, l'impuissance.

La répétition vise également le soulagement d'une tension intérieure qui ne trouve aucun apaisement :

« Un jour, je suis dans une telle solitude de chagrin que je casse une ampoule en morceau[x]. Avec chacun des morceaux, je vais passer plusieurs heures à graver un mélange de circonvolutions sur le dos de ma main. Elle est en sang mais je trouve un apaisement dans la douleur. [...] je passe tout le repas à attendre une remarque, et rien. Personne ne me dit rien. J'ai fait cette œuvre dans la chair. Elle reste invisible aux regards » (*La Retenue*, p. 116).

Elle trouve une issue à la rage et la colère, par retournement contre soi. Elle incarne une transgression restée tue, simule la culpabilité et la punition, convoque un auteur et une victime et en appelle à la manifestation d'un signe d'arrêt et de la loi. Avec l'acte d'inceste, l'enfant perd son « innocence », à entendre dans les deux sens La répétition met en scène la confusion de la culpabilité.

Goolrick dit, à propos de la compulsion à la masturbation : « je ne pouvais m'arrêter, je ne voulais pas. J'étais à la fois victime et bourreau, j'étais possédé. Mon plus grand plaisir, mon plaisir solitaire, était aussi ma mort » (p. 217).

La répétition peut même constituer la seule manière d'éprouver un sentiment de valeur personnelle, l'inceste étant parfois l'unique relation à travers laquelle l'importance d'exister pour autrui – le sentiment de compter pour quelqu'un – a pu être ressentie. Aborder les relations affectives par ce biais peut, dès lors, sembler naturel.

Dans *Les Chatouilles*, le futur compagnon de vie refuse d'entrer en relation par le biais d'une sexualité crue, immédiate et objectalisée que lui propose Odette. En refusant de la sorte, il crée l'espace qui permettra la possibilité de la rencontre véritablement personnelle.

À travers ces différents exemples, la répétition révèle son caractère paradoxal : à la fois source de souffrance réitérée, elle contient l'espérance d'une libération du silence. Mais la répétition se contente souvent d'être ce qu'elle est, et c'est alors l'échec de la reconnaissance et l'éprouvé d'un nouvel abandon.

Les effets du silence et de la révélation

À l'inverse, quand le secret vient à être dévoilé, quand le message de la répétition trouve à être réceptionné, fût-ce en toute bienveillance, c'est l'affolement et la panique qui peuvent prendre le dessus, en lieu et place du soulagement espéré. La culpabilité d'avoir trahi le secret, la peur des conséquences de la révélation, la crainte de la trahison, la honte viennent engendrer d'autres tourments.

A *contrario*, de la répétition, l'évitement peut également représenter une ressource de survie. Ne pas y penser, faire comme si cela n'existait pas, oublier, dénier... autant de réactions de protection et de sauvegarde. La répétition peut alors se manifester de manière plus triviale encore : comme déjà évoqué, un viol à l'âge adulte peut s'avérer être l'arbre qui cache la forêt d'un inceste dans l'enfance.

La répétition peut aussi se répandre sur les générations suivantes.

Le livre *La Fabrique des pervers* de Sophie Chauveau illustre cette dimension de répétition intergénérationnelle : deux cousines ayant partagé le secret de l'inceste que chacune a subi de leur père respectif s'associent pour tenter de reconstituer la généalogie d'une chaîne d'abus intrafamiliaux, sur quatre générations.

Les réactions des proches

Le silence dans l'inceste perdue par le pressentiment que dire provoquera le pire.

Or il arrive que le secret éclate au grand jour, de manière involontaire, soudaine, fortuite, brutale. Et souvent, par le fait d'un tiers : un confident dévoile, un témoin surprend, un proche a compris... Nombre de récits de vie, de témoignages montrent que la réalité peut venir confirmer la prémonition et l'ensemble des peurs anticipatives autour des réactions à la divulgation.

Ce peut tout d'abord être le cas de l'absence totale de réponse de l'entourage.

Dans *La Fabrique des pervers*, Sophie Chauveau décrit le « silence de mort » qui accueille le livret qu'a adressé sa cousine, Béatrice, à sa famille, décrivant l'inceste subi.

« Tu crèveras avec ton secret dans ta tombe », pense un fils à la suite de la révélation fortuite de l'inceste à un proche de la famille, qui reste sans aucun écho.

Dans *Féroces*, Robert Goolrick rapporte comment sa mère, ayant surpris l'acte d'inceste – et ayant permis ainsi d'y mettre un terme –, n'adresse pourtant aucune parole à son fils au moment même, ni aucun réconfort, ni même jamais par après.

De même, Christine Angot rapporte la réaction de sa mère à qui l'inceste vient d'être révélé : « le soir, elle ne m'a rien dit. On a dîné. On a regardé la télévision. On s'est couchées » (p. 88).

Faire « comme si de rien n'était » peut s'avérer être la réaction dite « humaine » la plus immédiate et fréquente,

du fait du caractère innommable, mais aussi irréprésentable de l'acte révélé : c'est la portée du « hors de » qui fait ici son œuvre à travers les formes de déni d'existence, de réalité, de gravité. Aussitôt révélée, la vérité est expulsée hors entendement, néantisée une nouvelle fois. Auprès de la personne qui a subi, un tel silence de mort après la révélation peut paradoxalement résonner comme une véritable déflagration ; celle d'un renvoi à la solitude intrinsèque face à l'anéantissement subi. Cela peut entraîner sur le long terme l'extrême difficulté, voire l'incapacité, à s'investir dorénavant soi-même, au regard du désinvestissement éprouvé et de l'abandon redoublé. L'étiollement et le sentiment de mort interne peuvent envahir l'espace psychique et ouvrir la porte à la négligence de soi, au manque de soin, voire à la maltraitance envers soi-même.

Menacer, mettre en doute, culpabiliser, disqualifier, accuser sont d'autres réactions fréquentes en réponse à la révélation.

Robert Goolrick rapporte, dans son livre autobiographique *Féroces*, les paroles de sa grand-mère à qui il confia l'acte incestueux qu'il subit de son père, à un âge très précoce :

« Ne répète jamais cette histoire à qui que ce soit d'autre. Si tu répètes cette histoire à quelqu'un, il arrivera des choses terribles. Quelque chose de terrible arrivera à notre famille. »

Dans le film *Elle ne pleure pas, elle chante*, la mère dit à sa fille qui révèle les actes incestueux subis par le père : « Tu me dégoûtes, tu me dégoûtes vraiment. »

Des réponses telles que « tu l'as imaginé, suscité, souhité... » sont fréquentes.

Le bannissement, qui illustre l'adage : « donne un cheval à qui dit la vérité, il en aura besoin pour s'enfuir », consiste à exclure du cercle familial celui qui peut en compromettre l'homéostasie, attirer sur lui l'opprobre, la culpabilité et l'indignité.

Dans le même sens, Goolrick témoigne comment il s'est

progressivement senti devenir l'enfant dangereux aux yeux de sa famille.

« Elle savait. Elle avait vu. Il savait. Il l'avait fait. Ma grand-mère savait. [...]. Et moi je savais, j'étais assez grand pour parler et je pouvais raconter. Aussi avaient-ils peur de moi. Et ils prirent leur revanche plus tard à travers des scènes de haine extraordinaires. [...] On me dit que mon père me criait dessus en public, on me dit qu'il me traitait de porc, on me dit qu'il hurlait que j'avais détruit tout ce qu'il y avait de bien » (p. 207).

C'est que la révélation peut mettre en cause d'autres membres de la famille, ceux qui ont fermé les yeux, gardé le silence sur ce qu'ils savaient, autorisé tacitement. Souvent, en effet, l'inceste n'est rendu possible que par une certaine forme de complicité de tout un entourage, dont, en premier, familial. Il s'agit de toute une dynamique relationnelle dysfonctionnelle qu'il faut considérer à l'œuvre.

Mais, également, la révélation peut lever le voile sur ceux qui s'avèrent avoir participé activement aux actes transgressifs.

Dans son livre-témoignage *Ce n'était pas de l'amour*, Betty Mannechez raconte l'histoire d'une longue maltraitance familiale, mais aussi d'inceste, dont elle et sa sœur aînée ont été victimes depuis un très jeune âge.

À l'âge de 18 ans, elle fugue et porte plainte. Le père est incarcéré. Mais, bien qu'elle n'ait en aucun cas accusé sa mère, celle-ci va être également arrêtée par les enquêteurs qui ont pu mettre en évidence sa participation active. Tous deux seront jugés devant la cour d'assises.

Betty Mannechez énonce, dans les premières pages de son livre : « C'est l'union des deux perversions de mes parents qui a créé notre enfer. »

Enfin, la révélation peut également susciter des passages à l'acte violents. Un membre de la famille, en apprenant les faits, menace de tuer l'auteur de l'inceste.

Des réactions suicidaires – voire des suicides aboutis – sont déclenchées après la révélation : il peut s’agir de l’autre parent, par culpabilité de n’avoir pas pu protéger ; de la victime elle-même qui ne peut supporter les réactions à la révélation, la culpabilité d’avoir parlé ou la honte d’apparaître dorénavant en tant que victime ; mais aussi de l’auteur qui trouve par là le moyen de se substituer aux questions, aux reproches, à la justice, à la culpabilité, ou comme expression ultime de sa toute-puissance.

Le meurtre peut également conclure une histoire d’inceste.

C’est la fin tragique que rapporte Betty Mannechez dans son livre : le père, condamné par deux fois pour inceste sur ses deux filles, finit néanmoins par assassiner l’aînée avec laquelle il vivait maritalement depuis qu’elle avait atteint sa majorité et dont il a eu un enfant.

Ayant décidé de le quitter, elle était parvenue à se substituer à son emprise et s’était éloignée du domicile conjugal. Le père l’ayant retrouvée, la tue ainsi que l’homme qui l’hébergeait et retourne l’arme contre lui. Sauvé de ce geste suicidaire, il sera jugé pour double assassinat en 2018. Il décède d’une crise cardiaque le lendemain du verdict.

Heureusement, d’autres récits viennent montrer la pertinence de certaines interventions qui arrivent au moment opportun et se révèlent justes et opérantes.

Goolrick raconte que c’est une amie qui lui permet de mettre fin à l’automutilation et d’entreprendre un séjour à l’hôpital. Alors qu’elle prend de ses nouvelles par téléphone, il se surprend à lui dire, dans le détail, ce qui lui arrive. Et elle de rétorquer : « Laisse-moi faire. Contente-toi de venir. Je te ferai hospitaliser ici. On s’occupera bien de toi. Je connais le chef de service en psychiatrie... » Goolrick rajoute : « sa diction, ralentie par le whisky, était chaleureuse et réconfortante, comme l’imposition des mains » (p. 139).

Imposition, sans imposer par un toucher réel, tout en s’interposant néanmoins, avec bienveillance, dans

ce qui est destructeur et ne trouve pas d’appui pour s’arrêter.

À l’inverse des révélations soudaines, quand rien n’est dévoilé, le silence qui perdure, de façon à la fois paradoxale et kaléidoscopique, va induire une position invivable entre un interdit absolu de parler et un impératif intérieur à signifier, pour exister. Une lutte interne constante s’engage entre différents mouvements pulsionnels qui s’opposent, s’annulent, se contredisent, se succèdent, s’allient et se délient.

Christine Angot : « j’avais deux méthodes de survie, avec deux objectifs opposés. J’étais partagée en deux. Parler, briser le silence. Pour ça, il fallait voir les choses. Les savoir. Les faire exister dans sa tête. Se les représenter mentalement. Supporter les images. Vivre avec elles. Trouver les mots qui leur correspondaient. Les exprimer. Se taire. Ça permettait de ne pas avoir d’images, dans la tête, continuer à faire semblant. De ne pas savoir vraiment. De ne pas avoir peur, de ne pas donner corps à l’inquiétude, de ne pas donner réalité à l’impression d’avoir une vie gâchée » (*Le Voyage dans l’Est*, p. 77).

Ce conflit interne épuise et engendre des comportements en apparence insensés qui ne laissent percevoir ni entendement ni logique. La personne qui en est la proie s’appréhende elle-même le plus souvent comme atteinte de folie, et ce, non sans angoisse, qu’elle ne peut par ailleurs ni communiquer ni adresser. Et telle est aussi l’impression qu’elle peut parfois donner aux autres, les proches qui l’entourent, mais également aux aidants. Tout le monde peut se retrouver dérouté, désarçonné.

Les réactions des professionnels

L’accueil de la parole

Il arrive que la personne ayant subi l’inceste en vienne à briser le silence en s’adressant à une personne de confiance. Tout un chacun peut se retrouver dans le rôle du premier confident : un ami, un voisin, un conjoint, un grand-parent, un parent, un proche... Certaines

professions s'avèrent néanmoins davantage susceptibles d'être conviées à cette place : celle d'éducateur, d'enseignant, d'intervenant social, de psychologue, de médecin, etc. Ces professionnels n'ont pourtant pas nécessairement été formés ou préparés à l'accueil d'un tel secret. Si le tact est la première attitude sollicitée, cette faculté peut venir à manquer par le fait que l'on peut se retrouver soi-même, en tant que professionnel, surpris, touché, désarçonné, voire ébranlé par la révélation ; tout comme se sentir effrayé et dépassé par la responsabilité qui en découle et, dès lors, être amené à réagir de manière inconsidérée ou, à l'inverse, être atteint de sidération et ne pas réagir du tout.

Il est intéressant de relever qu'étymologiquement, le mot tact vient du verbe *tangere* qui signifie « toucher ». Il désigne autant « l'appréciation intuitive de ce qu'il convient de dire ou de faire dans les relations humaines », « le jugement fin et sûr en matière de convenances, d'usage[s] du monde » que « la délicatesse »...

Pourtant, le premier accueil d'un dévoilement du secret de l'inceste peut être décisif quant à la suite à lui donner, soit principalement la possibilité de trouver un lieu d'accompagnement et d'aide pour permettre le cheminement de la libération du silence, voire l'élaboration du traumatisme. Le premier accueil du secret est le pont qui peut permettre le franchissement entre l'enfermement et la solitude, vers l'accès à une aide adéquate et pertinente. Souvent, par absence d'information, de sensibilisation, de formations, les réseaux d'aide aux différents niveaux de prise en charge restent cloisonnés et peu connus ; des liens de collaboration interservices ne peuvent alors être tissés pour faciliter l'acheminement de la parole.

Actuellement, des voies existent pour accueillir la parole des victimes dans des cadres qui se veulent sécurisants.

Comme dans plusieurs pays d'Europe, en Belgique, ont été créés, depuis plus d'une vingtaine d'années au niveau de la police, des Services d'assistance policière aux victimes qui peuvent être une ressource pour l'infor-

mation quant au parcours de la plainte, l'accompagnement pour le dépôt de plainte, la possibilité de solliciter un ou une policière formée(e) aux auditions en matière de mœurs, l'apport d'une aide pratique immédiate, tout comme l'orientation vers les services d'aide ou médicaux.

L'équivalent existe au regard de la justice : au sein des Parquets, un Service d'accueil des victimes peut communiquer des informations quant au dossier avec l'accord du magistrat en charge, aider à la constitution de partie civile, accompagner lors de la consultation de dossiers, de reconstitutions ou de procès, apporter des informations quant à la libération de l'auteur et son passage devant le tribunal d'application des peines et solliciter auprès des victimes leurs attentes quant à cette éventualité.

Des associations de victimes se sont créées à partir des années 1980. En France, en 1986, l'association SOS Inceste voit le jour à partir du témoignage télévisé d'Eva Thomas. SOS Belgique s'ouvre dans la foulée en 1989. Ces associations composées d'anciennes victimes, de bénévoles et de professionnels apportent un accueil, une écoute, une aide spécifique qui facilitent particulièrement l'acheminement de la parole. « Seule une personne qui a connu cela peut comprendre », entend-on souvent dans ces vécus. Un tel ressenti est compréhensible au vu de la déshumanisation de l'inceste qui ne permet plus, du moins temporairement, de se reconnaître dans tout humain resté prému.

C'est à la même époque qu'apparaissent en Belgique les équipes SOS enfants, les services d'aide aux victimes, les services d'aide sociale aux justiciables, SOS viol, qui se constitue en ASBL ; ces services d'aide, indépendants de la police et de la justice, constituent également des lieux d'accueil de telles confidences, tant d'enfants que d'adultes.

L'accès à ces aides est un droit pour toute victime et ses proches : ces services étant agréés et subventionnés, le coût principal de l'aide repose sur l'État, ce qui procure

le sentiment de prise en compte et de reconnaissance du vécu de victimisation et encourage ainsi la relation et la réinscription dans la société au regard du vécu infractionnel subi.

L'affaire *Dutroux* qui a particulièrement ébranlé la Belgique a attiré encore davantage l'attention sur les problématiques d'abus sexuels sur les enfants. Elle a présidé à la création de Child Focus qui met à disposition un numéro d'appel en cas de disparitions et de situations d'exploitation sexuelle d'enfants.

Dans des écoles, des éducateurs spécialisés sont engagés pour être à l'écoute des problématiques des enfants, des PMS peuvent apporter une aide aux enfants et aux familles. Des initiatives telles que les Ateliers de la pensée joueuse qui convoquent les figures d'auteur, de victime et de redresseur de torts, dans les écoles maternelles et primaires, familiarisent à la problématique de la violence et participent à ouvrir la parole sur ce sujet.

Des séances de sensibilisation, de formation des intervenants, des enseignants, des policiers, des magistrats sont organisées.

En Belgique, toujours, des centres de prise en charge des violences sexuelles ont été récemment créés dans des hôpitaux pilotes pour faciliter la prise en charge globale des victimes de violences sexuelles en rassemblant, sur un même lieu, infirmiers, médecins, experts, policiers formés, assistants sociaux et psychologues.

Des auditions filmées avec des policiers spécialisés, formés à l'impact des violences sexuelles, sont réservées aux enfants qui témoignent de faits de victimisations. Elles leur évitent d'avoir à se répéter tout au long de la procédure.

Des lignes téléphoniques d'appel, comme des moyens de contact sur les réseaux sociaux, sont activées à destination spécifique des enfants ou adolescents.

Des services de médiation sont mis à la disposition pour permettre un dialogue entre victimes et auteurs d'infraction pénale dans un cadre sécurisé, ce qui peut

être particulièrement précieux dans les cas d'inceste au regard du lien de parenté qui lie les deux parties.

L'ensemble de ces lieux d'accueil représente la main tendue par la société, pour rompre l'isolement et contrer le sentiment d'avoir été projeté « hors la loi », c'est-à-dire hors société, depuis l'infraction.

L'aide

L'accompagnement et l'aide thérapeutique sont parmi les relais essentiels pouvant faire suite à l'accueil du dévoilement du secret de l'inceste.

À leur tour, les aidants, les soignants peuvent se retrouver aux prises avec les réactions spontanées de défense face aux symptômes que leur adressent les personnes ayant vécu l'inceste. Ne pas se sentir à la hauteur de telles prises en charge et vouloir les réorienter vers des « spécialistes », cela est une première réaction fréquente.

Dans le film *Les Chatouilles* qui relate une histoire vécue, la psychologue qui vient consulter Odette veut d'emblée l'orienter chez un confrère plus expérimenté dans ces problématiques. Odette, venue lui confier son secret pour la première fois, en est aussitôt blessée et vit cette orientation comme un rejet et un abandon ; elle se bat alors pour que la psychologue puisse tenir sa place ; c'est sa première victoire lorsque la psychologue l'écoute, se laisse « toucher » par sa demande, et accepte de s'engager dans son suivi.

À l'opposé, il est des soignants qui ne se consacrent presque exclusivement qu'à une telle clinique qu'ils abordent de front. À l'inverse d'une écoute plus classique, silencieuse, neutre, dite bienveillante, qui risque néanmoins de recréer le vécu de froideur et d'abandon, il peut être tentant de se précipiter dans le registre du « faire » et cumuler les rôles : recevoir la victime en consultation, mais aussi l'auteur, les proches, intervenir dans la réalité, convoquer la famille et agir la révélation, pousser à porter plainte, enjoindre de couper les ponts avec les membres de la famille, etc. Entre ressentis d'impuissance et de toute-puissance, les soignants peuvent

se surprendre à rejouer l'un des enjeux centraux de la problématique elle-même.

En réalité, le film *Les Chatouilles* nous indique avec finesse ce qui serait central non seulement dans toute entreprise psychothérapeutique, mais particulièrement dans les problématiques d'inceste. Plutôt qu'un enjeu de spécialisation du côté de la technique ou de la connaissance *a priori*, garantissant l'efficacité d'une intervention, la relation thérapeutique est d'abord et avant tout une question de véritable rencontre intersubjective, d'écoute éminemment singulière et de mise au travail des deux parties. Une présentation de type « spécialisation » peut engendrer le risque de recréer les conditions d'une relation dite objectivée, entre un tenant du savoir et un objet de ce savoir, reproduisant une possibilité de passivation. Les personnes ayant vécu l'inceste sont particulièrement sensibles quant à ce risque du côté de la répétition.

La véritable rencontre intersubjective institue au contraire une place à part entière et unique aux deux personnes en présence, tout en permettant à chacune d'occuper une fonction différenciée, sans confusion possible, l'ensemble transformant profondément chacune des deux parties. Le film *Les Chatouilles* témoigne du cheminement de la psychothérapeute engagée dans le suivi d'Odette, de sa mise au travail personnelle et de la nécessité de dépassement des réflexes professionnels appris.

Les soignants peuvent également être rattrapés par la logique des trois dénis.

Le déni de réalité lorsqu'ils s'efforcent de maintenir leur écoute essentiellement sur un registre dit fantasmatique, imaginaire.

Le déni de gravité lorsqu'ils invitent systématiquement à parler d'autre chose et déplacent leur intérêt sur une autre problématique.

Le déni de transgression lorsqu'ils ne soutiennent pas que quelque chose de la loi positive puisse advenir.

Ils peuvent également se perdre dans les méandres des diagnostics qu'ils auraient à poser, en étant pris dans les

filets des symptômes et manifestations contradictoires et paradoxales : psychose, états-limites, perversion, abandonnisme, troubles de l'attachement, personnalités multiples, psychopathie, handicap mental, autisme, personnalités à haut potentiel... autant d'étiquettes diagnostiques apposées sur les personnes ayant vécu des problématiques d'inceste.

Une sensibilité particulière à ces questions est souvent prégnante dans ces vécus : pour qui s'est éprouvé expulser hors de l'espace humain du fait de la transgression, être pris en compte comme personne à part entière, au-delà d'une étiquette dite pathologique, est une attente souvent déçue. Parfois, ces diagnostics appréhendent autre chose que ce qu'ils pensent circonscrire. Il peut s'avérer, en effet, que le diagnostic attribué à la personne ayant subi l'inceste fasse davantage écho à la personnalité de l'auteur lui-même. En effet, l'inceste peut relever de différents contextes, familiaux, culturels, sociaux, mais aussi de problématiques ; l'inceste peut ne pas avoir la même portée s'il est le fait d'une problématique davantage névrotique, psychopathique, psychotique, perverse ou le fait d'une immaturité, d'une limite intellectuelle, d'un esseulement social, etc.

L'empreinte de ces problématiques peut s'imprimer sur qui a subi l'inceste.

Ces diagnostics se retrouvent également dans les expertises que les personnes sont parfois amenées à passer dans le cadre d'un procès pénal ou d'une procédure civile. Une telle confusion est rendue possible notamment par l'analyse des tests de personnalité passés en expertise, comme le Rorschach par exemple. L'analyse des résultats ne se fait pas à partir de l'hypothèse du traumatisme subi, mais est menée classiquement à partir des échelonnages de la population générale et des réponses normatives attendues. Les résultats peuvent dès lors s'en retrouver biaisés et donner des tableaux diagnostiques classiques, tel l'état-limite par exemple.

Les soignants peuvent également s'empêtrer dans la confusion du signifiant « victime », entre ses différentes

acceptions de sens : état, statut et position subjective de victimisation. Certains soignants semblent éprouver des réticences à reconnaître l'existence de l'état de victimisation qui est le fait déshumanisant d'avoir été réduit, par violence physique et/ou psychologique, à l'impuissance totale et à l'état d'objet et d'avoir été soumis contre son gré à l'imposition de la volonté d'un autre. Ils cantonnent leur représentation de la victime à l'image du Calimero, c'est-à-dire celui qui s'installe comme volontairement dans l'existence, en se plaignant constamment des autres et de tout, sans jamais se remettre en question et percevoir sa part de responsabilité. « Fais pas ta victime » est une expression courante allant dans ce sens.

D'autres soignants craignent qu'en se parant de l'étiquette « victime », certaines personnes en viennent à tirer les bénéfices et avantages d'un statut officiel pour s'invalider de manière chronique dans l'existence, de telle sorte qu'elles seront désormais incapables de se désenfermer d'une telle identité.

D'autres, enfin, restent dans l'illusion de toute-puissance en soutenant que chacun y est toujours pour quelque chose dans ce qui lui arrive... Pour illustrer une telle confusion, des participants à un groupe de personnes ayant vécu des violences sexuelles, dont des incestes dans l'enfance, rapportent ainsi comment leur thérapeute individuel leur a vivement déconseillé de rejoindre un tel groupe de victimes. Certains thérapeutes ont délibérément interrompu le suivi individuel, à la suite de la participation effective au groupe.

D'une manière générale, le désir du soignant – soit ce qui le pousse à prendre cette place pour autrui, qui peut être de l'ordre d'un idéal ou d'une volonté de réparation, de compensation quant à ce qui a pu faire défaut, etc. – va être nécessairement mis à rude épreuve. Comment peut-il en être autrement dans ces problématiques où le désir des proches a eu un tel impact destructeur ?

En matière de thérapie par exemple, il est plutôt attendu que la répétition puisse également trouver, dans la relation thérapeutique, un nouvel exutoire. Le « transfert »,

ce qui va se déplacer de l'un à l'autre, peut justement consister à faire éprouver, pour une part, ce que le patient a vécu et ce dans quoi il a été pris à son insu relationnellement. Peuvent ainsi se rejouer dans la relation thérapeutique des personnes ayant vécu l'inceste : des absences, des ruptures de lien, des abandons de suivi, des transgressions – dites parfois « attaques du cadre » –, des demandes de tutoiement ou de lien rapproché, des manifestations agressives, des disqualifications de professionnalisme, des reproches, une idéalisation excessive, etc., autant d'éprouvés qui attendent d'être nommés, reconnus, accueillis et analysés, plutôt qu'agis en rétorsion. C'est-à-dire que soit déjouée la réaction duelle qui consiste à répondre en miroir, par exemple, faire éprouver à autrui ce qui a été subi, et ce, dans une chaîne maltraitante sans fin.

Mais, en matière d'inceste, face aux enjeux parfois prégnants d'autrefois, la répétition peut aller jusqu'à faire éprouver plus spécifiquement un ressenti d'effraction, par procuration : c'est le traumatisme « vicariant » du professionnel, soit celui qui consiste à ressentir à la place de quelqu'un d'autre, par ricochet, les éprouvés spécifiquement traumatiques en jeu, voire en présenter des symptômes. Des cauchemars, des ruminations mentales, des images intrusives, des angoisses diffuses, de la méfiance envers autrui, envers le monde et ses aspects les plus sombres, des ressentis émotionnels violents comme la rage, la tristesse, le découragement, le sentiment d'impuissance, le désenchantement du monde, des problèmes somatiques, etc., autant de ressentis qu'il s'agirait de prendre en compte et d'analyser professionnellement et personnellement.

Du côté des personnes victimes d'inceste, bon nombre d'entre elles éprouvent une sensibilité hors norme. Devenues adultes trop vite par l'acte subi et ayant été amenées à devoir être l'éponge, le thérapeute, le contenant de l'adulte défaillant, voire le réceptacle du dysfonctionnement familial, elles peuvent percevoir, sans nécessairement en avoir une claire conscience, les zones dites de fragilité du thérapeute lui-même. Intervertir les

rôles et se faire soignant du soignant, comme elles l'ont été autrefois au niveau familial, est un réflexe fréquent.

Autant de raisons, d'un côté ou de l'autre, pour lesquelles la relation soignant-soigné, aidant-aidé, peut se révéler chaotique, tourmentée, pleine d'embûches, d'impasses, de répétitions, de montagnes russes émotionnelles, qui ne sont pas de tout repos pour les deux parties. Tout concourt dès lors pour que se répètent les difficultés et impasses relationnelles : entre fusion et rejet, attachement et abandon, accueil inconditionnel et violence, etc., les limites nécessaires pour baliser la place, l'espace de chacun pouvant être inexistantes ou constamment franchies, mises en question ou abolies, etc.

De même, ces enjeux peuvent concerner d'autres catégories de professionnels pouvant avoir un rôle à jouer dans ces problématiques : les policiers chargés d'enregistrer des plaintes, les magistrats dans leur mission d'instruire et de juger, les avocats engagés pour la défense, les services sociaux, administratifs qui interviennent pour les conséquences connexes, etc.

L'ensemble peut entraîner le ressenti redoublé qu'il n'y pas de place pour ces problématiques dans la société, qu'il n'existe pas d'intervenants adéquats pour l'accompagnement des tentatives pour s'en sortir, que d'aucuns ne veulent entendre, ne peuvent comprendre, que tout cela reste délibérément tabou, qu'il n'existe pas de volonté que cela change. Certaines personnes ayant vécu l'inceste cherchant désespérément une oreille attentive et adéquate, et cumulant les expériences négatives et les déceptions, finissent parfois par ne plus s'adresser nulle part, se replient sur elles-mêmes et s'isolent davantage.

À l'inverse, d'autres trouvent une personne de confiance à qui il est possible d'enfin parler. Le soulagement éprouvé à se confier peut cependant ne pas être exempt d'une souffrance concomitante : celle de réaliser et d'expérimenter qu'une relation bienveillante est possible, ce qui fait prendre la mesure de la différence avec

les relations d'autrefois. « [...] Jusqu'ici, je croyais que cela était normal. »

La relation d'aide creuse le fossé avec le vécu antérieur et engendre une nouvelle prise de conscience et de désillusion. Elle apporte aussi la peur de l'inconnu, tout comme celle de perdre. Parfois, cette douleur et ces angoisses s'avèrent intolérables, ce qui peut conduire à s'en prendre à la relation d'aide pour tenter de l'annuler, de la détruire, de l'anéantir et de revenir ainsi à ce qui est connu.

Il arrive également qu'une personne, après avoir livré son secret, disparaisse et ne donne plus signe de vie. Le dépositaire de la révélation peut ainsi se retrouver neutralisé par la coupure relationnelle imposée de la sorte.

Participer à un groupe d'entraide constitué de pairs ayant des vécus similaires est une autre voie, parfois plus accessible. Les réseaux sociaux apportent à ce niveau des facilités en permettant de dénoncer, mais aussi de communiquer et d'échanger virtuellement. L'anonymat est protecteur comme l'absence de confrontation directe aux autres, tout comme à l'auteur de l'inceste. Ces approches permettent la relance interne des possibilités d'identification : pouvoir se reconnaître en l'autre est primordial pour percevoir sa propre existence et consistance, telle l'image dans le miroir. Il en est de même pour les ressentis d'appartenance et de participation qui permettent de retrouver une place parmi les autres. Ces contacts peuvent constituer des bulles de respiration, allégeant le poids de la solitude et de l'enfermement. Ils peuvent aider à franchir des pas supplémentaires lorsqu'ils servent également de tremplin pour l'élargissement aux contacts sociaux extérieurs et à la capacité à se réinscrire plus largement dans la communauté humaine.

Des groupes thérapeutiques spécifiques encadrés par des thérapeutes peuvent également servir de contenant pour que se déploient de tels mécanismes d'identification et de sentiment d'appartenance à la communauté humaine, mais également pour que s'élaborent les trau-

matismes en vue de leur traversée. Le recours à des médias, comme le psychodrame qui permet de diffracter les charges émotionnelles entre le temps du jeu et le temps pour échanger, et de relancer le registre de l'imaginaire, peut être précieux.

Les outils de l'aide

Une aide adéquate, tout comme le temps de l'accueil de la parole, peut s'avérer décisive : il s'agit en effet de considérer qu'il existe des liens entre la sortie du silence et la sortie du traumatisme, l'un pouvant soutenir et entraîner l'autre. Cependant, la libération attendue de la parole est loin d'être automatique, au vu de l'ensemble des enjeux contradictoires du silence.

Dès lors, sur quels moyens l'aide peut-elle compter ?

Le silence, à travers la compréhension de son fonctionnement et de ses enjeux, nous indique, là aussi, certains chemins à emprunter. Le silence est tout d'abord un équilibre entre diverses tendances contradictoires.

Ce serait aussi à quoi il s'agirait de veiller dans l'accueil et l'accompagnement des personnes ayant vécu l'inceste. Que l'on soit soignant, aidant, intervenant, proche, etc., un premier équilibre serait à trouver quant à son propre désir d'aider. Vouloir que la personne dise tout et tout de suite pour la libérer au plus vite de l'enfer du secret va se heurter à la part protectrice du silence qui peut ériger un mur, couper le lien, par peur d'une nouvelle effraction, d'un nouvel empiètement. À l'inverse, ne pas vouloir entendre par peur de trop s'immiscer dans l'intimité de la personne ou pour se protéger soi-même peut porter atteinte à la part qui souhaite dire et susciter à nouveau le sentiment d'abandon. Il s'agirait de veiller à l'équilibre entre l'invitation à dire et la protection du besoin de se taire. Tout comme entre sa propre capacité à entendre/supporter et le ressenti d'être submergé et envahi. Il conviendrait donc de procéder par petits pas : tempérer si la personne va trop vite, inviter, soutenir ou rassurer si la personne se mure dans le silence. Freiner si l'on sent le risque personnel de dépassement de ses propres limites à supporter, ou

rassurer quant à la capacité que l'on a d'accueillir et de soutenir.

Le silence fait également œuvre de création dans les moyens trouvés pour dire, qui ne sont pas limités à la parole en tant que telle. Il nous indique également par là l'une des voies à suivre : créer, de manière originale, détournée, indirecte, des voies « d'ex-pression », au sens de « faire sortir ce qui presse ».

Par exemple, le recours à des outils-médias comme supports de la parole : le jeu, tel le psychodrame individuel ou groupal qu'avait inventé Moreno avec les enfants en période de guerre, le Squiggle qu'avait inventé Winnicott avec les enfants en difficultés psychiques, la pâte à modeler, qu'utilisait Gisela Pankow dans les problématiques psychotiques, les dessins, la création de marionnettes, etc.

Il s'agirait de ne pas plaquer ses propres intérêts pour tel ou tel média, mais de chercher les voies d'expression privilégiées de la personne elle-même, quitte à se laisser surprendre et enseigner... de même, ne pas imposer ses propres mots, mais en rester au plus près de ceux de la personne elle-même, prononcés à la faveur de l'utilisation de ces médias.

L'utilisation de tels dispositifs créatifs présente en outre l'avantage de remobiliser le registre de l'imaginaire. L'imaginaire est pour l'être humain le « matelas », l'écran nécessaire entre lui et la réalité extérieure qui lui permet de la supporter, de l'intégrer, de s'y adapter, de se l'approprier... ce registre a été balayé dans le traumatisme qui a effracté les balises et les frontières personnelles.

De même, le silence va se servir de la dynamique du « hors de » pour représenter la transgression vécue. Il peut s'agir également, dans la relation d'aide, d'être attentif à tout ce qui se rejoue sur le cadre relationnel, à côté des contenus abordés ; soit en être averti, tout en préservant la capacité de se laisser surprendre par la manière dont ces rebondissements sur le cadre vont faire retour. Là aussi, un équilibre est à trouver entre une position trop rigide qui s'efforce de s'en tenir au cadre

strict de référence appris dans les études par exemple, et une trop grande labilité ou perméabilité des frontières, rendant la relation fusionnelle et confusionnante particulièrement insécurisante. Cet équilibre est à trouver au cœur même de la relation, comme une coconstruction à partir des différents sens qui auront pu émerger autour de la répétition.

Dans un groupe de parole pour victimes de violences sexuelles, les animateurs avaient comme modèle de restituer en fin de séance une observation sur ce qui avait été échangé durant la séance. Cette manière de travailler était apparue insupportable aux participants. Elle avait fait écho à des notions de répétitions des agirs de l'auteur, telles que « d'avoir le dernier mot » du côté des animateurs, « d'être réduits au silence, à une position passive » du côté des participants, « d'imposer un sens forcé », etc. Après avoir pu échanger sur ces enjeux, un autre rituel de fin de séance a été créé entre animateurs et participants.

Le silence va se servir de la répétition pour faire entendre ce qui est tu. Dans la relation d'aide, il s'agira, comme dans la thérapie en général, de s'attendre à la répétition, tout en ignorant d'où elle pourra venir, de pouvoir l'accueillir comme telle, une fois son apparition, en déjouant les impasses de la dualité. La répétition pourra notamment consister en une erreur commise de la part de l'aidant, une maladresse, un oubli, voire une faute professionnelle... Ce peut être un moment crucial de basculement dans le suivi du côté de l'installation de la relation de confiance, ou, au contraire, d'une rupture brutale. Ainsi, du côté du professionnel, pouvoir reconnaître une telle faille, tout en tentant d'en percevoir le sens et la portée, peut-être notamment de répétition, est ce qui permettra, pour la personne victime, de distinguer le passé du présent, là où l'auteur de l'inceste, lui, n'a jamais rien reconnu ; mais, également, de mettre en évidence l'absence de velléité de toute-puissance du côté de l'aidant, tout comme est ce qui permettra de distinguer la faillibilité humaine d'une intention volontairement destructrice.

Les points d'appui pour les aidants

Sur quoi l'intervenant peut-il s'appuyer à son tour pour être soutenu dans sa fonction d'aide auprès des personnes ayant vécu l'inceste et déjouer les effets de ses propres réactions défensives ?

Il est tout d'abord important de ne pas se retrouver seul et isolé, et ce, en miroir avec la personne ayant vécu l'inceste. Pouvoir ainsi disposer de différents lieux d'adresse sur sa pratique d'aidant couverts par le secret professionnel : supervision individuelle, intervention de pairs de collègues, travail thérapeutique personnel pour faire la part de ce qui peut, de soi, répondre en écho à la problématique exposée. Mais aussi, ne pas être le seul intervenant et travailler à plusieurs aidants autour de la personne, dans des rôles différenciés, et créer par là un contenant rassurant. Ce qui nécessite souvent de naviguer entre le secret partagé et la question de ce qui reste confidentiel, car relevant de l'intime. Cet équilibre à trouver est l'occasion de créer des frontières et des espaces protégés distincts là où la personne victime restait dans la confusion et le flou.

Des séminaires plus théoriques, permettant l'appui sur des conceptualisations de pairs plus expérimentés, mais aussi sur l'audace et la créativité de plus jeunes, dans une diversité respectueuse de générations professionnelles et d'horizons théoriques distincts, peuvent s'avérer être une ressource précieuse. Ces apports théoriques, voire pratiques, dans telle ou telle acquisition d'outils auront cependant toujours à être mis à l'exercice de la rencontre intersubjective et de l'écoute singulière, la technicisation et la théorisation ne pouvant prendre le dessus.

Diversifier sa pratique apporte également une certaine respiration, là où les ressentis d'étouffement sont vécus en écho à ceux des victimes.

Et, dans le même sens de transfert des éprouvés : veiller à ne pas s'oublier, s'absenter de soi-même, s'effacer au profit de l'autre, se laisser envahir, absorber. Tout comme maintenir des espaces de plaisir, de détente personnelle... autant de difficultés souvent bien présentes dans la problématique en jeu.

Et la justice ?

« Jusqu'ici, je portais en moi la plainte. En m'adressant à la justice, je viens la déposer. »

Le besoin d'extériorisation de soi et de « dé-charge », notamment du poids du secret, est une des motivations fréquentes au dépôt de plainte dans les vécus d'incestes.

D'autres attentes peuvent s'y mêler : la nomination des places distinctes d'un auteur et d'une victime pour la désintronisation des ressentis confondus de honte, de culpabilité et d'indignité ; la peur qu'il n'y ait d'autres victimes dans la fratrie ou dans la famille et le souci de l'en empêcher ; la confrontation à un auteur qui, au tribunal, ne se présente plus dans une position de toute-puissance, au regard du sentiment d'impuissance, de sidération et de néantisation qui perdure chez la victime ; le caractère public d'un procès convoquant des tiers et des témoins là où demeure l'emprisonnement dans la relation duelle ; un prononcé de culpabilité pour faire cesser le mécanisme de retournement contre soi de la rage, de la colère et du besoin de punition ; l'obtention d'un jugement pour mettre une fin temporelle à ce qui n'en finit pas de hanter ; une espoir de pouvoir extirper le parent de l'auteur de l'inceste ; le désir de s'adresser à lui, face à face, de manière sécurisée, etc.

En quoi la justice peut-elle participer à cette libération du silence, dans le sens de faciliter la parole ou, à l'inverse, de la freiner, voire de l'empêcher ?

Le monde judiciaire est souvent mis en cause par les personnes ayant vécu l'inceste comme ne rejoignant pas leurs besoins et attentes, n'apportant pas l'accueil adéquat ni les réponses adaptées à la complexité de la problématique.

C'est le constat que l'on retrouve dans une étude très documentée, menée en Belgique, reprise dans un fasci-

cule rédigé en 2019 par SOS inceste et l'Université des femmes : « Recommandations pour une politisation de l'inceste et des réponses institutionnelles adaptées ».

Voici quelques enjeux spécifiques au regard de la question du silence.

Il y a tout d'abord celui de la nomination : si, en Belgique, l'inceste est bien une infraction relevant du crime, le terme même n'est pas repris comme tel dans le Code pénal.

L'inceste n'y est sanctionné qu'à partir d'articles de loi relatifs à l'attentat à la pudeur et au viol et selon les circonstances aggravantes du fait de l'ascendance du lien ou de l'autorité sur la victime. Cette absence dans les textes de loi est généralement vécue comme un double déni de reconnaissance et de gravité de tels crimes, qui n'ont pas à être assimilés ou confondus avec les autres types d'infractions sexuelles, au regard de la relation d'emprise tout à fait spécifique.

« Son absence du Code pénal et l'inadéquation des articles le concernant avec les réalités des victimes/survivant.e.s font obstacle à la libération de leur parole, à leur parcours institutionnel et à leur résilience » (p. 18 du fascicule). L'absence de nomination dans la loi n'apporte pas l'appui nécessaire pour faire contrepoids aux différents dénis de survie qui neutralisent en soi l'accès à la parole, ni la précision et l'exactitude pour pallier les effets de la confusion toujours prégnante.

En France, depuis 2016, la mention d'acte incestueux est inscrite dans le Code pénal en tant que qualification d'une agression sexuelle ou d'un viol commis sur une personne mineure par une personne ayant un lien de parenté. La loi n'est cependant plus opérante pour les personnes de plus de 18 ans. En Suisse et au Canada, l'inceste est reconnu en tant qu'infraction spécifique.

Le positionnement quant à la question de la présomption de non-consentement fait également controverse.

En Belgique, l'absence de consentement est d'office reconnue en matière de viol lorsque la victime est âgée

de moins de 14 ans. Lorsque le viol est le fait d'un ascendant-e ou de l'adoptant-e de la victime, son frère ou sa sœur ou toute personne occupant une position similaire, ou toute personne cohabitant avec elle, la présomption de non-consentement est étendue de 16 à 18 ans. Après la majorité, l'inceste n'est donc plus punissable par la loi, s'il est le fait d'une relation dite « consentie ».

Lors du procès de son père pour inceste, Betty Mannechez s'insurge contre la thèse avancée par les avocats de la défense pour rendre compte de la vie de couple que menaient sa sœur aînée et son père, et dont un enfant est né : l'inceste consenti et heureux. « Ces termes sont antinomiques. Je ne peux accepter l'association de ces deux mots. L'inceste, c'est de la souffrance à vie, ce sont des enfants détruits à l'intérieur [...] l'enfant n'a pas le pouvoir sur son parent. L'enfant ne peut pas consentir face à son parent » (p. 116).

De même, une angoisse oppressante taraude le plus souvent la personne ayant subi l'inceste : celle d'avoir à répondre de la raison pour laquelle cela a duré si longtemps – parfois même au-delà de la majorité –, du pourquoi elle n'a pas dit non et ne s'est pas opposée.

Il s'agit de l'angoisse que ne soit retenu que le consentement comme explication plausible, là où pourtant règne la complexité des ressentis confusionnants et des effets des réactions de survie : sidération, robotisation, anticipation des désirs de l'adulte pour éviter la surprise du passage à l'acte, terreur infantile face à la toute-puissance du parent, soumission, néantisation de soi, etc.

Les recommandations des associations, reprises dans le fascicule, plaident pour étendre d'office la notion de non-consentement à toutes les victimes d'inceste, et ce, quel que soit leur âge. C'est la portée de l'emprise qui est invoquée pour justifier une telle extension de la loi, également au-delà de la majorité.

Enfin, la question du non-consentement est intimement liée à celle de la preuve.

Christine Angot, dans son livre *Le Voyage dans l'Est*, indique l'insupportable de l'éventualité de l'extinction de l'action publique par manque de preuve et le prononcé du non-lieu. « Un non-lieu. Ça n'a pas eu lieu. Je ne pourrai pas. Je ne pourrai pas recevoir, dans ma boîte aux lettres, un papier de la Justice, un papier officiel, sur lequel il y aurait écrit "non-lieu". »

Face à la logique judiciaire autour de la nécessité de la preuve se heurtent les souvenirs enfouis, les différentes formes de déni, la néantisation, l'amnésie, le secret, la confusion de culpabilité, etc.

Si, dans le cas d'un viol, il existe le Set d'agression sexuelle, disponible à présent en Belgique dans les centres de prise en charge des violences sexuelles, de tels apports techniques n'existent pas dans le cas de faits anciens relevant de l'inceste.

Souvent, d'anciens rapports médicaux faisant référence à des soins ou à des symptômes, pouvant être dans l'après-coup mis en concordance avec les faits invoqués, sont requis dans le cadre de l'enquête. Mais l'obtention de tels documents reste très difficile dans ces situations, au vu du secret médical, d'archives détruites ou de diagnostics qui n'ont pas fait le lien avec la problématique d'inceste.

Par ailleurs, la confrontation au fonctionnement plus général de la justice est également particulièrement difficile dans ces situations. La distinction pénal/civil qui cantonne les parties civiles aux dommages et intérêts les muselle sur la question de la peine et les écarte des possibilités d'appel ; la longueur des procédures ; les diverses expertises tant sur le volet pénal que sur le volet civil ; les confrontations ; le dévoilement de la vie privée et intime. L'ensemble constitue souvent un frein au désir de dévoilement à travers le dépôt d'une plainte, voire une véritable dissuasion.

A contrario, beaucoup d'associations et d'intervenants ces dernières décennies réfléchissent aux possibilités d'amélioration des lois pour mieux prendre en compte la problématique spécifique de l'inceste. Ainsi, en

Belgique, la prescriptibilité a été revue en la matière en 2019.

De même, des propositions d'introduction dans la loi du terme d'inceste sont introduites régulièrement et font l'objet de constants débats.

Tout récemment, un projet de réforme du droit pénal sexuel vise, entre autres, à introduire la notion du consentement et de l'infraction d'inceste en tant que telle dans la loi. Ce projet est en cours d'étude à la commission de la Justice.

Dans un sens similaire, des policiers formés aux auditions de mœurs sont notamment sensibilisés à l'importance de la dimension symbolique de dépôt de plainte et de libération du silence. Ainsi, même lorsque l'on peut soupçonner la prescriptibilité d'un fait ou dans les situations où l'auteur est décédé, il est tout à fait possible d'organiser le dépôt de plainte. Il s'agit d'une procédure qui suivra son cours normal, qui s'efforcera de qualifier les faits et la peine potentiellement encourue, de nommer l'infraction et qui ira jusqu'à la clôture du dossier par une décision étayée d'un magistrat.

Enfin, dans tous les arrondissements judiciaires, un service de médiation auteur-victime peut être saisi à tout moment afin qu'un dialogue, direct ou indirect, puisse être engagé avec l'autre partie, si chacun le souhaite. Il s'agit d'un service dont le coût est pris en charge par l'État.

L'ensemble de ces initiatives participe du mouvement général de justice restauratrice qui vise à rétablir le dialogue entre société, auteur et victime de faits infractionnels, dans le respect des volontés et demandes de chacun.

Une époque quelque peu déboussolée ?

Bien que la création de ces services, associations et droits soit une avancée incontestable en matière d'attention, de prise en charge et de reconnaissance des victimes d'inceste, il semble que cela ne suffise pas pour libérer totalement la parole, à titre individuel.

Ces dernières années, c'est comme si l'on assistait à un clivage entre deux mouvements contradictoires.

D'un côté, la dénonciation publique sur les réseaux sociaux et les mouvements collectifs de protestation contre toute forme de violences sexuelles poussant à briser le silence ont pris une grande ampleur, surtout en France, mais également partout dans le monde. Si la création des hashtags se multiplie depuis 2017 : #MeToo, #JeSuisVictime, #IWas, #NousToutes, c'est surtout à la suite de la parution du livre de Camille Kouchner, *La Familia grande* début 2021, qu'une vague de témoignages inonde Twitter et Instagram à travers #MeTooInceste.

L'omerta d'hier a pu ainsi faire place au surgissement de la dénonciation publique à travers des récits parfois détaillés sur les faits d'inceste subis, inondant la Toile. Dénonçant le bloc d'impunité qui perdure en matière d'inceste, l'ampleur du mouvement a permis d'alerter les autorités politiques françaises et au-delà. Depuis, des enquêtes ont été ouvertes à l'initiative du Parquet et des projets de loi sont en passe d'être déposés.

Ces mouvements publics ont forcé l'État français à réagir sur ce problème, en passe, dorénavant, d'être considéré de santé publique.

L'union de ce mouvement collectif et son accessibilité au plus grand nombre, dont les plus précaires, ont fait la force et ont apporté courage et soutien pour rendre audible ce qui était tu.

Le silence, œuvre d'humanité

Et, en même temps, il est souvent rappelé que les réseaux sociaux ne sont pas des tribunaux. Les mouvements collectifs prompts à s'enflammer peuvent s'éteindre rapidement. L'anonymat autorise à énoncer, mais, en même temps, offre la possibilité de rester caché et de retomber ensuite dans l'incognito.

C'est ainsi qu'*a contrario* de ces mouvements collectifs, à titre individuel, il semble qu'il soit toujours aussi malaisé de se libérer du poids du silence et de faire entendre sa voix personnelle.

Souvent, c'est par bien des détours, au décours d'autres problématiques par exemple, que le dévoilement peut advenir. Les personnes qui jusque-là ont gardé le silence peuvent en outre, en dehors de la Toile, se sentir prises en étau entre, d'un côté, ce qui pousse à parler – qui peut être vécu comme un diktat à la parole – au regard, de l'autre côté, de la temporalité singulière nécessaire au dévoilement et des enjeux psychiques complexes concomitants. Elles peuvent s'éprouver comme n'étant pas à la hauteur du mouvement sociétal et de l'attente de dénonciation qu'elles vivent comme leur étant adressée personnellement, et se sentir à nouveau disqualifiées. La honte de ne pouvoir honorer cette attente et la culpabilité de ne pas arriver à parler peuvent venir redoubler la problématique.

Trouver la mesure entre ces mouvements collectifs de libération et les temporalités psychiques individuelles semble donc l'un des enjeux actuels autour du silence de l'inceste.

Le silence est une disposition humaine. Il peut être le fait d'une imposition, comme le signe d'une radicale liberté. Il va de pair avec son envers : se taire en appelle à s'exprimer, museler, à dire, étouffer, à ébruiter, dissimuler, à confier, voiler, à dévoiler, ensevelir, à déterrer, enfouir, à exhumer, etc.

Dans ce sens, le silence spécifique de l'inceste n'est ni exceptionnel – au sens qui relèverait d'une exception – ni constitué d'une autre teneur.

Il est au contraire le miroir grossissant des enjeux humains fondamentaux dans le parcours de l'humanité, soit le chemin qu'il s'agit d'emprunter pour prendre personnellement réception de l'humanité héritée. Il attire l'attention sur ce qui se révélerait de plus essentiel au devenir humain : les limites nécessaires entre soi et l'autre pour exister, la différence des générations qui structure et différencie, les interdits qui organisent et régulent, les renoncements quant au tout qui permettent l'obtention d'un soi-même et la relation à l'autre, l'établissement d'une confiance en l'autre pour forger celle en soi, la capacité à garder pour soi quand il le faut ou, au contraire, à pouvoir dire pour se faire entendre, faire advenir sa place et délimiter, etc.

Le silence dans l'inceste est révélateur des enjeux d'humanité et de ses failles. À l'envers de sa portée mortifère, il est, aussi et paradoxalement, porteur d'espoir.

S'il a permis de partiellement déjouer les effets destructeurs de l'inceste en mettant à l'abri, par défense, refuge et protection, une part d'être, tout en mortifiant une autre part, il est intrinsèquement prometteur d'une possibilité de re-mise en jeu de soi, au moment opportun.




Lorsque les conditions d'accueil, d'écoute, de respect, de soin, de nomination, de repères, de délimitations, de soutien peuvent être réunies pour qu'un tel franchissement puisse s'opérer.

Bibliographie

- Angot, Chr., *Le Voyage vers l'Est*, Flammarion, 2021.
- Chauveau, S., *La Fabrique des pervers*, Gallimard, 2016.
- Goolrick, R., *Féroces*, éd. Anne Carrière, 2010.
- Grandemange, C., *La Retenue*, éd. des Femmes Antoinette Fouque, 2021.
- Kouchner, C., *La Familia grande*, éd. du Seuil, 2021.
- Mannechez, B., *Ce n'était pas de l'amour*, City édition, 2021.
- Talent, G., *My absolute darling*, éd. Gallmeister, 2017.

Pour approfondir le sujet



-  Pourquoi le secret entoure l'abus dans une famille ?, avec Anne-Françoise Dahin
- En cas d'abus dans l'enfance, quelle est la fonction réparatrice des aveux et du pardon ?, avec Anne-Françoise Dahin
- Pourquoi porter plainte d'un abus vécu dans l'enfance ?, avec Anne-Françoise Dahin
- Qu'est-ce qu'un service d'aide aux victimes ?, avec Anne-Françoise Dahin
- Comment comprendre qu'un parent reste aveugle à l'abus de son enfant ?, avec Françoise Hoornaert
- Comment comprendre qu'un enfant abusé ne parle pas ?, avec Françoise Hoornaert
- La parole de l'enfant en cas d'abus sexuel, avec Marc Gérard
- La maltraitance sur enfant – Les abus sexuels, avec Marc Gérard
- « La vérité sort toujours de la bouche des enfants », avec Marc Gérard
- ...
-  Guide pour prévenir la maltraitance, Marc Gérard
- La victime dans tous ses états, Anne-Françoise Dahin
- Prise en charge des délinquants sexuels, André Ciavaldini
- ...
-  Pour quelles raisons un enfant ne parle-t-il pas des maltraitements qu'il subit ?
- Qu'est-ce qui nous différencie du parent incestueux, du pédophile ?
- Faut-il prévenir les enfants des abus sexuels ?

sur yapaka.be

Temps d'Arrêt / Lectures

Dernier parus

100. Prévenir la maltraitance.

Vincent Magos

101. Du déclin au réveil de l'intérêt général. Dany-Robert Dufour

Dufour

102. La parentalité aujourd'hui fragilisée. Gérard Neyrand

Denis Mellier*

Denis Mellier*

104. Jeunes et radicalisations.

David Le Breton

105. Le harcèlement virtuel.

Angélique Gozlan

106. Le deuil prénatal. Marie-José

Soubieux, Jessica Shulz

107. Prévenir la négligence.

Claire Meersseman

108. A l'adolescence, s'engager pour exister. Marie Rose Moro

Marie Rose Moro

109. Le secret professionnel, fondement de la relation d'aide et d'écoute. Claire Meersseman,

André Donnet, Françoise Dubois,

Cécile Guilbau

110. La portée du langage.

Véronique Rey, Christina Romain,

Sonia DeMartino, Jean-Louis Deveze

111. Être porté pour grandir.

Pierre Delion

112. Le travail social animé par la « volonté artistique ». David Puaud

113. Quand la violence se joue au féminin. Véronique Le Goaziou

Véronique Le Goaziou

114. Résister à l'algocratie - Rester humain dans nos métiers et dans nos vies. Vincent Magos

Vincent Magos

115. Mères et bébés en errance migratoire. Christine Davoudian

Christine Davoudian

116. Faire famille au temps du confinement et en sortir... Daniel Coum

Daniel Coum

117. Challenges numériques sur les réseaux sociaux. Marion Haza, Thomas Rohmer

118. La découverte sensorielle et émotionnelle du bébé.

Ayala Borghini

119. Rire... et grandir.

David Le Breton

120. Adolescence en temps de Covid-19 entre crise-passions et crispations. Aurore Mairy

121. Ensauvagement du monde, violence des jeunes.

Danièle Epstein

122. Accueillir la vie en temps de pandémie. Pascale Gustin

123. L'entrée dans le langage.

Jean-Claude Quentel

124. Naître et grandir. Jacques

Gélis

125. La parentalité désorientée Mal du XXI^e siècle ? Ludovic Gadeau

126. Puissance de l'imaginaire à l'adolescence. Ivan Darrault-Harris

127. Quand la parole déconfiné, Pascal Kayaert

128. Covid-19 : l'impact sur la santé mentale des jeunes. Sophie

Maes

129. Le monde de l'enfance après un an de crise sanitaire, Pierre Delion.

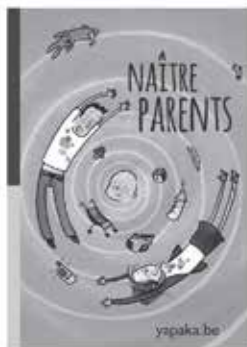
* Ouvrage épuisé.

Découvrez toute la collection Temps d'Arrêt et retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en ligne...

Les livres de yapaka

En Belgique uniquement

disponibles gratuitement au 0800/20 000 ou infos@cfwb.be



POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 2 ANS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ADOS



POUR LES ENFANTS



POUR LES ADOS DE 12 À 15 ANS